



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Institut international  
pour le renforcement des  
capacités en Afrique

Études de cas sur

# l'éducation et la prise en charge de la petite enfance (EPPE)

sur un échantillon de pays d'Afrique Sub-saharienne  
en 2007/2008 : Problèmes majeurs liés aux enseignants  
et recommandations sur les procédures

Rapport synthèse





# Etudes de cas sur l'éducation et la prise en charge de la petite enfance (EPPE)

sur un échantillon de pays d'Afrique  
Sub-saharienne en 2007/2008 :  
Problèmes majeurs liés aux enseignants et  
recommandations sur les procédures

## Rapport synthèse

## A propos de l'IICBA

Créé en 1999, l'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique est l'un des six instituts et centres de l'UNESCO placés sous la responsabilité administrative du Secrétariat de l'UNESCO. En tant que seul Institut de l'UNESCO en Afrique, il est chargé de renforcer les capacités des institutions de formation des enseignants de ses 53 Etats membres. Ceci est réalisé grâce à une gamme d'initiatives, y compris l'introduction des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'éducation; l'établissement de réseaux d'institutions partenaires pour favoriser le partage des expériences; l'initiation de projets de recherches sur/ et de développement des institutions de formation des enseignants en Afrique; l'utilisation de l'enseignement à distance pour améliorer les capacités des institutions de formation des enseignants; l'établissement de liens entre le développement de l'éducation et le développement économique par le biais de la collaboration avec l'Union africaine et les institutions en charge de l'éducation aux niveaux régional et sous-régional ; et la promotion de la coopération internationale pour le développement de l'éducation à travers le Nouveau Partenariat pour l'Afrique (NEPAD).

---

Les points de vue et les opinions exprimés dans cette brochure sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO ou de l'UNESCO-IICBA. Les désignations utilisées et la présentation des données à travers ce livret n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UNESCO ou de l'UNESCO-IICBA concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ou concernant leurs frontières ou limites territoriales.

Publié en 2010 par l'UNESCO-IICBA  
B.P. 2305, Addis-Abeba, Ethiopie  
Présentation et Conception Graphique : Daniel Ergetachew  
UNESCO-IICBA 2010

# Sommaire

Liste des abréviations et des acronymes	IV
Remerciements	VI
Résumé exécutif	VII
Introduction	1
Méthodologie	2
Clarifications conceptuelles	3
Présentation des études de cas :	4
Etude de cas du Burkina Faso	4
Etude de cas de la République du Congo	7
Etude de cas de l’Ethiopie	12
Etude de cas du Lesotho	17
Etude de cas du Nigeria	21
Etude de cas de l’Afrique du Sud	26
Exemples de meilleures pratiques	29
Recommandations clés sur les politiques	34
Bibliographie	36

# Liste des abréviations et des acronymes

ART	Enseignants Ressources des Zones
CATI	Initiative de Responsabilité et de Transparence Communautaires
CBR	Réhabilitation Communautaire
C/EPPE	Certificat en Education et Prise en Charge de la Petite Enfance
C/EPU	Commission de l'Education de Base Universelle
CFSI	Initiative de l'Ecole Amie des Enfants
CGPU	Unité de Protection des Enfants et du Genre
CSG	Groupes de la Société Civile
DBSA	Banque de Développement de l'Afrique Australe
DFID	Agence de coopération internationale du Royaume Uni
DoSD	Département du Développement Social
DTT	Formateurs des enseignants des Régions
EAP	Programme d'Eradication Absolue
ECCDE	Développement de la Prise en Charge et de l'Education de la Petite Enfance
ECI	Développement de la Petite Enfance
EPPE	Education et Prise en Charge de la Petite Enfance
EPT	Education Pour Tous
EPU	Education primaire Universelle
ESDP	Plan de Développement du Secteur de l'Education
ETDP SETA	Education, Pratiques de Formation et de Développement, Education Sectorielle et Autorité de Formation
FBO	Organisations de Fidélité
FCT	Territoire de la Capitale Fédérale, Abuja
FGN	Gouvernement Fédéral du Nigeria
FME	Ministère Fédéral de l'Education
FNCO	Département de Puériculture du Bureau Chargé de la Coordination Alimentaire et de la Puériculture
Franc CFA	Franc CFA de l'Afrique Centrale
IDO	Organisation du Développement International
IECCD	Prise en Charge et Développement Intégrés de la Petite Enfance
IFE/EPPE	Institut de Formation des enseignants Chargé de l'Education et de la Prise en Charge de la Petite Enfance
IICBA	Institut International de Renforcement des Capacités pour l'Afrique
INE	Institut National de Formation des Enseignants

INFTS	Institut National de Formation sur le Travail Social
ISCED	Classification Internationale Standard de l'Education
LCE	Institut d'Education du Lesotho
MEN	Ministère de l'Education
MOET	Ministère de l'Education et de la Formation
MOLSA	Ministère du Travail et des Affaires Sociales
NCF	Cadre du Programme National
NEPI	Initiative des Politiques d'Education
NERD	Conseil Nigérian de la Recherche et du Développement de l'Education
NGOC	Organisation Non-Gouvernementale pour les Droits de l'Enfant
NIP	Plan National Intégré
NU	Nations Unies
NTT	Formateurs de Formateurs Nationaux
NUL	Université Nationale du Lesotho
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONUSIDA	Programme Conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PTA	Association des Parents et des Enseignants
RDC	République Démocratique du Congo
RMS/EPT	Rapport Mondial de Suivi de l'Education Pour Tous
SACE	Conseil Sud-Africain des Enseignants
SETA	Autorité de l'Education Sectorielle et de la Formation
SEU	Unité de l'Enseignement Spécial
SIDA	Syndrome Immunodéficitaire Acquis
SIGE	Système d'Information de la Gestion Educative
SIGER	Système d'Information sur la Gestion de l'Education dans les Régions
SNNPR	Communauté des Nations, des Nationalités et des Peuples du Sud
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TREE	Ressources de Formation sur l'Education de Base
TU	Syndicats Municipaux
UNESCO-BIE	Bureau International de l'Education
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour les Enfants
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VIP	Hauts Personnalités

# Remerciements

L'UNESCO-IICBA exprime sa reconnaissance aux experts africains qui ont réalisé les études dans leurs pays respectifs. Ce sont :

- Professeur Badini Amade du Burkina Faso,
- Madame Angèle Matondot de la République du Congo,
- Monsieur Daniel Tefera de l'Éthiopie,
- Madame Pulane Lefoka et Madame Edith Sebatane du Lesotho,
- Professeur Joel Babalola du Nigeria,
- Docteur Nikidi Phatudi, Madame Linda Biersteker et Docteur Ina Joubert de l'Afrique du Sud.

Nos sincères remerciements vont également à l'endroit de nos collègues de l'IICBA – Mr Barry Abdoulaye et Madame Rokhaya Bal de l'Antenne de Dakar qui ont travaillé inlassablement pour permettre la réalisation des études dans les pays francophones. Une mention également à Madame Rita Onwu de l'Antenne de Pretoria pour avoir coordonné et assuré avec succès la conduite des études dans les États d'Afrique australe, avec l'appui de Monsieur Edem Adubra (précédemment au Bureau de l'UNESCO de Windhoek et présentement Chef de Section de la Formation des enseignants au Siège de l'UNESCO (Paris) et de Madame Roselyn Mwangi au Bureau de l'UNESCO de Harare, et du Bureau de l'Initiative Open Society pour l'Afrique australe (OSISA) à Johannesburg (Afrique du Sud).

Nous adressons également nos remerciements aux participants venus des Ministères de l'Éducation des États membres pour prendre part à l'atelier de validation tenu à Addis-Abeba en septembre 2008.

Il s'agit de:

- Madame Kistamah Soonita, Directrice du Bureau de la Prise en charge et de l'Éducation de la Petite Enfance au Ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines de Maurice ,
- Madame Rosebud Onyemaechi, Sous-directrice au Ministère de l'Éducation, Abuja, Nigeria,
- Madame Ramatoulaye Sabaly, Directrice au Ministère de l'Éducation, Dakar, Sénégal),
- Monsieur Kassu Abdi (Expert au Ministère de l'Éducation, Éthiopie).

Par leur expertise en matière prise en charge et d'éducation de la petite enfance, ils ont grandement contribué à la validation des résultats des études de cas.

Je voudrais, pour terminer, féliciter et remercier le staff de l'IICBA pour les diverses contributions apportées à la réalisation de ce travail. Je citerai Monsieur Joseph Ngu, ancien Directeur de l'IICBA, Monsieur Julien Daboué, Chef par Interim d'IICBA durant la mise au point de ce rapport, Madame Akemi Yonemura Spécialiste de Programme, Awol Endris, Administrateur de Programme, Temechgn Engida, Administrateur de Programme, Madame Pilar Ponce, ex-Experte Associée, Monsieur Ashebir Desalegn, ex Administrateur de Projet, Monsieur Daniel Ergetachew, graphiste, et Madame Patience Awopegba, Spécialiste de Programme - qui a assuré la coordination des études et la rédaction de la synthèse des rapports.

Arnaldo Nhavoto  
Directeur, UNESCO-IICBA

## Résumé exécutif

La réalisation de l'éducation et de la prise en charge de la petite enfance est liée à l'atteinte de l'objectif 1 de l'Education Pour Tous (EPT) fixé en 2000. Considérant l'année 2015 comme année d'évaluation par tous les gouvernements du monde ayant endossé l'EPT, l'IICBA a assisté 6 pays Africains (le Burkina Faso, la République du Congo, l'Ethiopie, le Lesotho, le Nigeria et l'Afrique du Sud) dans l'évaluation globale de leurs performances dans l'exécution de l'EPPE, d'autant plus que celle-ci est liée aussi aux questions des enseignants. Les centres d'EPPE sont un appui à la survie des enfants, à leur croissance, leur développement et leur apprentissage, de la naissance jusqu'à l'entrée dans des cadres formels, informels et non formels. Plusieurs des établissements offrant ces services sont appelés dans cette étude « Garderie », «Ecole maternelle », «Ecole préscolaire », «Crèche », « Bisongo », « Espace Eveil » et «Garderie Populaire», ce qui représente les différentes formes de services préscolaires offerts par l'échantillon des pays africains.

Les études ont révélé que dans la plupart des pays africains, les services d'EPPE sont souvent offerts par des opérateurs du secteur privé. Les centres sont souvent concentrés dans les zones urbaines et nanties où les parents peuvent supporter le coût des services et semblent être mieux informés sur leurs avantages. Cependant, le plus inquiétant reste le profil éducatif, la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, les conditions de travail des enseignants et des puéricultrices, et les questions liées aux salaires/à la rémunération, à la gestion et à la supervision des enseignants et des centres dans lesquels ils travaillent, ainsi qu'à la coordination de toutes les personnes qui rendent des prestations de services préscolaires. Les politiques gouvernementales et les programmes d'éducation négligent parfois ce groupe important des enfants et, par conséquent, il y a à peine quelques allocations budgétaires ou pas d'allocation du tout pour ce sous-secteur. Les rapports font état d'une absence de ressources des parents due à la pauvreté, d'un accès inéquitable aux services, d'une absence ou d'une insuffisance de mécanismes pour garantir une éducation de qualité et une formation des éducateurs et des puéricultrices, et d'un statut dérisoire du personnel de l'éducation de la petite enfance. La pauvreté, les conflits et la prévalence du paludisme et de beaucoup d'autres maladies comme le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome immunodéficitaire acquis (VIH/SIDA) rendent la région particulièrement vulnérable de la région et compromettent la garantie d'une petite enfance viable et de qualité. Cependant, les gouvernements africains s'efforcent davantage à mobiliser plus de partenaires privés, volontaires et communautaires, et la communauté internationale, afin de promouvoir et renforcer l'éducation et la prise en charge de la petite enfance avec des niveaux de réussite variés.

Pour une réalisation plus rapide de l'objectif d'EPPE, les recommandations politiques découlant des études comprennent les besoins des pays de: concevoir des politiques pour les enseignants qui devront inclure les éducateurs et les puéricultrices des centres d'EPPE; prévoir une ligne budgétaire importante reflétant les engagements du gouvernement pour le sous-secteur; développer la formation institutionnelle initiale et organiser des ateliers et des séminaires pour les instructeurs ; développer quelques institutions éducatives supérieures existantes et des instituts de formation des enseignants pour offrir des cours spécialisés en EPPE ; cibler les éducateurs et puéricultrices potentiels dans les milieux ruraux où le défi du personnel qualifié est plus élevé; responsabiliser les jeunes parents, particulièrement les mères travailleuses et assistantes qui ont besoin d'un encadrement professionnel et d'un soutien sur les questions liées à la prise en charge et au développement de l'enfant.

Les autres besoins comportent la nécessité pour le gouvernement : de désigner une agence principale appropriée pour coordonner les questions relatives au renforcement des capacités en matière d'exécution des centres d'EPPE, d'affecter un personnel compétent pour s'occuper de la collaboration multisectorielle, de superviser et de suivre les activités d'EPPE dans les centres du secteur public et privé, d'intégrer les besoins en données en EPPE dans les Systèmes existants de Gestion des Informations de l'Education (SIGE) et dans les Systèmes Régionaux de Gestion des Informations de l'Education



(SIGER), et de renforcer les capacités pour garantir une collecte efficace des données, les mettre à jour et les vulgariser pour des besoins de formulation de politiques et de planification. Les études ont souligné le besoin pour le Gouvernement d'assurer des conditions appropriées dans l'environnement des centres préscolaires et des programmes d'EPPE dans les institutions d'enseignement supérieur afin de motiver les étudiants à faire carrière dans les centres d'EPPE, tout en veillant à rendre les conditions de travail des éducateurs et des puéricultrices du cycle préscolaire attrayantes pour les diplômés de ces programmes.

Enfin, comme le bien-être général des enfants pourrait être considérablement affecté par les comportements et l'hygiène personnel de leurs parents, leurs éducateurs et leurs puéricultrices, il a été suggéré une formation et un recyclage appropriés pour ce personnel sur l'hygiène et la gestion des maladies. Un guide de gestion générale de santé devrait être développé dans les pays où il n'en existe pas, ainsi qu'une formation régulière de tout le personnel du cycle préscolaire sur l'usage dudit guide. Il a été suggéré la prise en compte des meilleures pratiques dans le domaine de la prise en charge des enfants ainsi qu'une gestion visant la recherche renforcée et une plus grande diffusion; de même, la prise de connaissance générale en matière du VIH/SIDA devrait être encouragée au niveau national, en termes de prise en charge des enfants infectés et affectés par le VIH/SIDA.

# Introduction

L'éducation et la prise en charge de la petite enfance (EPPE) peuvent être définies comme étant un appui à la survie, la croissance, le développement et l'apprentissage de la naissance jusqu'à l'entrée à l'école primaire dans les structures formelles, informelles et non formelles. Plusieurs de ces centres sont appelés «Garderies», «jardins d'enfants», « écoles maternelles », et «crèches ». Aussi louable que ce concept puisse paraître, dans la plupart des pays africains, les programmes d'EPPE demeurent un luxe pour la plupart des enfants qui ne peuvent pas en payer le prix. Bien que le ratio brut des inscriptions se soit amélioré de manière générale depuis le début des années 1990, la majorité des pays africains ont un taux d'inscription de moins de 10 %. Cependant, les niveaux bruts d'inscription varient considérablement dans la région (de 90 % à l'île Maurice jusqu'à à moins de 1 % en République Démocratique Du Congo (RDC) et à Djibouti).

Comme la période de la petite enfance est une étape importante du développement du cerveau qui pose les bases de l'apprentissage ultérieur, cela ne peut s'opérer sans une bonne gestion et un personnel enseignant dynamique et bien formé. L'une des recommandations clés pour réaliser les objectifs d'EPPE, comme cela a été souligné dans le Rapport Mondial de Suivi de l'UNESCO (2007) consacré à l'EPPE et intitulé «Fondements Durables », a été le besoin de « mettre à jour » le personnel de l'EPPE, particulièrement à travers des stratégies de recrutement flexibles, une formation appropriée et des normes de qualité et de rémunération susceptibles de retenir le personnel qualifié<sup>1</sup>.

Comme contribution au débat en cours sur la qualité, la quantité et la compétence du personnel impliqué dans la pratique d'EPPE en Afrique, l'UNESCO-IICBA a soutenu la conduite de six études de cas sur un échantillon de pays africains au sud du Sahara avec comme objectif principal l'examen profond des défis majeurs dans la mise à disposition des éducatrices/éducateurs pour les centres d'EPPE<sup>2</sup>. Cela visait également à soutenir les grands efforts déployés par l'UNESCO dans l'accomplissement des objectifs EPT.

Les études ont été conduites avec les objectifs spécifiques suivants à l'esprit :

- Examiner les politiques et les programmes des interventions établis par les fonctionnaires de l'Etat et les non-fonctionnaires sur le développement des éducatrices en EPPE dans les systèmes et cadres juridiques existants ;
- Examiner l'adéquation et la régularité de la formation pour garantir la qualité des éducatrices et des puéricultrices du cycle préscolaire ;
- Faire la revue des approches relatives à la formation des éducatrices et du personnel administratif des centres d'EPPE pour identifier les meilleures pratiques devant servir de modèles ;
- Faire une enquête sur les préoccupations majeures de santé, y compris l'impact du VIH/SIDA sur les enfants, les éducatrices et les responsables, et les politiques et programmes en vue de la protection contre ces maladies dans les centres préscolaires.

1 UNESCO 2006, Rapport Mondial de suivi 2007, Page 5

2 Objectif 1 : Vulgariser et promouvoir une Prise en Charge et une Education Globale, particulièrement pour les enfants les plus vulnérables et les plus désavantagés. [www.unesco.org/en/efa/efa-goals](http://www.unesco.org/en/efa/efa-goals)

## Méthodologie

Ce rapport présente une analyse synthèse descriptive, soutenue par des faits réels et qui a largement bénéficié des données de qualité pour une formulation des politiques éducatives sur l'EPPE en Afrique sub-saharienne. Les données ont été collectées par des consultants sur la base d'observations personnelles, de visites sur le terrain des centres d'EPPE, d'examens d'enquêtes sur les ménages, d'interviews avec les partenaires clés impliqués dans l'EPPE, d'analyses de documents officiels provenant des ministères concernés, et de sites Internet. Afin de parvenir à de meilleurs résultats, les études de l'Afrique australe (Afrique du Sud et Lesotho) ont été conduites en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO de Windhoek, l'Initiative Open Society pour l'Afrique Australe (OSISA)<sup>3</sup> et l'antenne de l'UNESCO-IICBA à Pretoria (Afrique du Sud). Les pays francophones (le Burkina Faso et la République du Congo) ont été supervisés par l'antenne de l'IICBA à Dakar (Sénégal), tandis que la coordination générale a été faite par la section des recherches du siège d'IICBA à Addis-Abeba. Les études ont été menées par des chercheurs spécialisés dans le domaine du développement de la petite enfance. Six pays au total ont été inclus dans l'étude. Il s'agit du Burkina Faso, de la République du Congo, de l'Éthiopie, du Lesotho, du Nigeria et de l'Afrique du Sud. Chacun des consultants était tenu de présenter des rapports sur l'avancement de l'étude, et un rapport final

en vue d'une revue et de commentaires par les acteurs et les experts de l'EPPE. Après un atelier organisé par IICBA du 23 au 25 septembre 2008, il a été demandé aux consultants de finaliser leurs rapports respectifs en tenant compte des suggestions faites. Il convient de souligner que l'Île Maurice et le Sénégal ont fait des contributions importantes à l'atelier de validation, et certaines des meilleures pratiques partagées sont incluses dans ce rapport synthèse.

Ce rapport synthèse est préparé par IICBA afin d'être publié et distribué en anglais et en français, les deux langues internationales des pays impliqués dans l'étude et qui sont les plus répandues en Afrique. L'ensemble des études de cas des pays et les autres documents y relatifs seront publiés sur le site d'IICBA ([www.unesco.iicba.org](http://www.unesco.iicba.org)) pour consultation ultérieure. En plus des meilleures pratiques mises en évidence dans ce rapport, des recommandations sur les politiques ont été faites pour aider les décideurs sur les actions clés nécessaires à l'EPPE. Nous osons espérer que les Ministères de l'Éducation des États Membres d'Afrique, les bureaux/divisions de l'UNESCO et les autres agences concernées des Nations Unies trouveront les informations contenues dans ce rapport synthèse utiles pour donner une orientation sur les politiques en vue de futures interventions, particulièrement en rapport avec les problèmes des éducateurs dans les centres d'EPPE.

---

<sup>3</sup> Travaux d'OSISA visant à forger et à renforcer les valeurs, les pratiques et les institutions des démocraties ouvertes et tolérantes à travers l'Afrique Australe, ainsi qu'à offrir un appui aux initiatives du plaidoyer en vue de promouvoir la politique publique et d'améliorer la situation des membres les plus marginalisés des communautés de l'Afrique Australe - Voir [www.osisa.org](http://www.osisa.org)

# Clarifications conceptuelles

Différents pays ont recouru à différents termes pour discuter de la question de la prise en charge et de l'éducation de la petite enfance (EPPE). Le développement de la petite enfance (DPE), a été défini comme «les procédures par lesquelles les enfants grandissent et s'épanouissent de la naissance à neuf ans, physiquement, mentalement, émotionnellement, moralement et socialement» (Département de l'Éducation de l'Afrique de Sud) 2001b)<sup>4</sup>. Ceci se concrétise à travers la mise à disposition de :

- i) services pour les enfants en dessous de cinq ans offerts dans les crèches et les écoles pré-primaires, et les programmes visant à assister les parents et les puéricultrices dans l'action du développement de la petite enfance ;
- ii) l'Année d'Accueil (niveau R), qui est un programme d'un an pour les enfants de cinq à six ans et qui précède l'enseignement primaire formel ; et
- iii) le niveau 1 à 3 de l'enseignement formel qui est obligatoire à partir de sept ans.

Généralement, les rapports utilisent le terme DPE pour décrire une série de services qui promeuvent ces conditions de prise en charge, de socialisation et de l'éducation à l'école/au centre, à la maison ou au sein de la communauté, ce qui favorise le développement complet de l'enfant<sup>5</sup>.

L'UNESCO utilise le terme «Education et prise en charge de la petite enfance» (EPPE) comme cela apparaît dans la déclaration de Jomtien et dans le cadre de Dakar, ainsi que comme cela est utilisé dans le Rapport Mondial de suivi de l'EPT(RMS/EPT). L'idée est conçue pour une assistance globale à la prise en charge et au développement des enfants ; comme indiqué dans l'EFA CMR , les centres « EPPE» soutiennent la survie des enfants, leur croissance, leur développement et leur apprentissage, y compris leur santé, leur nutrition et leur hygiène, et leur développement cognitif, social, physique et émotionnel, de la naissance jusqu'à l'entrée à l'école primaire dans les cadres formels, informels et non formels<sup>6</sup>. L'EPPE inclut des programmes et des politiques pour les enfants de moins de 3 ans et ceux de 3 ans jusqu'à l'entrée à l'école primaire, généralement à l'âge de 6 ans, et parfois à huit ans. Cependant il y a des différences spécifiques d'âge selon les pays comme cela est présenté dans ce rapport. Ceci peut être illustré par la protection des droits des enfants afin de leur permettre de développer pleinement leur potentiel cognitif, émotionnel, social, physique, moral et spirituel.

L'Éducation et la prise en charge de la Petite Enfance (EPPE) se rapportent aux ateliers, aux programmes d'éducation et de formation pour les puéricultrices et les éducateurs. Ceci implique le développement des programmes scolaires pour la formation initiale dans le cadre de la Classification Internationale des Standards de l'Éducation (ISCED) (UNESCO- IBE (2006)<sup>7</sup> qui est communément connue sous le nom de Développement et Prise en charge Intégrée de la Petite Enfance (IECCD)

Les questions des enseignants examinées dans les études de cas concernent les politiques gouvernementales en matière d'enseignement, ce qui intègre les programmes des éducateurs/puéricultrices et de l'administration ou de la gestion des écoles formelles. Etant donné que les parents, les tuteurs, les membres adultes de la famille, les membres des communautés locales, plusieurs groupes religieux et non religieux sont des acteurs clés dans ce sous-secteur, l'étude estime que le Gouvernement devrait accorder une certaine attention au type de formation reçue et vulgarisée par ceux qui prennent en charge et éduquent les enfants afin qu'ils deviennent des citoyens utiles à leurs pays, et au monde entier, de manière générale.

A cette fin, une attention a été accordée au type, au lieu, aux approches, à la régularité et à la coordination des programmes de formation reçus par les éducateurs/puéricultrices et les autres acteurs de la prise en charge et de l'éducation des enfants.

Les politiques gouvernementales et les programmes d'EPPE discutés dans ce rapport se réfèrent à tout document relatif à une politique gouvernementale et à un programme ciblant spécifiquement le personnel exerçant dans le domaine de la prise en charge et de l'éducation des enfants. Elles se présentent comme étant des guides et des cadres régissant toutes les actions entreprises par les acteurs clés du sous-secteur du cycle préscolaire. Bien que les pays opèrent vraisemblablement à des niveaux différents de développement éducatif, la préoccupation dans l'objectif de l'étude sur les pays a consisté à déterminer les efforts du gouvernement à relever les défis auxquels ils sont confrontés, et à voir s'il existe des preuves d'une grande volonté politique pour la mise en œuvre des dispositions, conformément aux plans et politiques nationales, et aux conventions internationales. Autrement, la réalisation de l'Objectif 1 s'avérera difficile.

4 Département de l'Éducation (2001b). Audit National de l'Administration du DPE en Afrique du Sud. Pretoria : Département de l'Éducation.

5 Babalola J.B. (2007). Prise en Charge et Education au Nigeria, Une étude de cas conduite pour le compte de l'UNESCO IRCA. Addis Abéba, Ethiopie

6 UNESCO (2006). Rapport Global de suivi de l'Éducation Pour Tous (EPT GMR) 2007, Rapport synthèse, Graphprint, Paris, deuxième édition, Page 5

7 Bureau International de l'Éducation de l'UNESCO (BIE). Profil de pays préparé pour le Rapport Global de suivi de l'Éducation Pour Tous 2007 : Fondements Formels Solides: Prise en Charge et Education en Afrique du Sud, Genève : UNESCO

# Présentation des études de cas:

## Etude de cas du Burkina Faso



### Questions relatives au contexte :

- Les centres d'EPPE ont été introduits au Burkina Faso en 1958, mais l'éducation préscolaire est encore dans un état embryonnaire et reste très inégalement répandue dans le pays ;
  - Malgré les différents efforts et initiatives du Gouvernement, du secteur privé, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des divers partenaires au développement, l'éducation préscolaire n'est accessible qu'à un pourcentage dérisoire de 1,45 pourcent des enfants dans la tranche d'âge de 3 à 6 ans ;
  - Le rapport a indiqué que jusqu'à 6 des 45 provinces du pays (Gnagna, Loba, Kompienga, Kourwéogo, Nayala et Yagha) manquent complètement de centres d'EPPE, pendant que pour les autres (à l'exception de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Ceux-ci restent « l'affaire » d'une minorité de personnes privilégiées ayant un revenu régulier ;
  - En 1984, le Conseil National de la Révolution (CNR) a critiqué la non flexibilité de l'éducation préscolaire en stigmatisant l'intégration insuffisante des valeurs culturelles dans les contenus des enseignements ;
  - Les garderies populaires utilisent exclusivement des matériels et des compétences locales, dépendent de l'assistance du personnel des garderies, et impliquent la participation communautaire
- pour assurer la réduction des coûts et améliorer l'accessibilité aux dites garderies populaires, de la majorité des enfants les moins nantis dans les villages et les districts des zones urbaines et semi-urbaines ;
  - Les Bisongos<sup>8</sup> qui signifient dans la langue Moré *enfants bien encadrés*, représentent la forme la plus récente des garderies populaires qui reçoivent les enfants de 3 à 6 ans. Elles dépendent institutionnellement du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et sont financièrement et techniquement soutenues par des organisations nationales et internationales, comme l'UNICEF et l'UNESCO, les ONG Enfants du Monde (Suisse), Sauvez les Enfants (Canada et Royaume Uni), etc. qui privilégient les villages ;
  - Le premier institut à avoir été créé au Burkina Faso en 2005 était appelé l'Ecole des éducateurs sociaux Gaoua, et s'est transformé en Institut National de Formation du Travail Social suivant le décret No 2005-615/PRES/PM/MASSN/MFB du 15 décembre, 2005, pour former des catégories variées de personnes ;
  - Toutes les activités et initiatives d'EPPE entrent dans le cadre d'un programme quinquennal pour les jeunes enfants qui était censé être l'instrument d'opérationnalisation de la stratégie de développement national pour l'intégration de la composante de l'Education de la Petite Enfance ;
  - Le Programme national du cycle préscolaire a été adopté en mars 1995, mais est confronté à une volonté politique timide traduite par le manque d'intérêt du Gouvernement pour les programmes d'EPPE, ce qui rend réticents les partenaires techniques et financiers au développement à s'engager dans des transactions durables et structurées ;
  - L'allocation budgétaire de l'Etat au développement des centres d'EPPE est minimale, n'entraînant aucune amélioration dans le fonctionnement des centres.

<sup>8</sup> Crèche, Garderie, Jardin d'Enfants et *Bisongo* sont les différentes appellations caractérisant l'éducation préscolaire au Burkina Faso. Les *Bisongo* sont plus courants dans les zones rurales.

## Questions liées aux enseignants :

- La formation des éducateurs en EPPE est administrée par l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) – à travers son école de superviseurs, d'instructeurs, et de cadres supérieurs dans le domaine du travail social pour la supervision ;
- Il existe une structure intégrée pour former des instructeurs, des encadreurs et des éducateurs du cycle préscolaire, mais le nombre de personnes formées n'est pas suffisant pour faire face à la demande croissante du sous-secteur ;
- Il y a eu des préoccupations exprimées en matière de qualité de l'éducation préscolaire qui sont la conséquence de la qualité médiocre du personnel enseignant non formé et des normes inadéquates des infrastructures des crèches, ainsi que des matériels d'enseignement, entre autres, dans certains centres préscolaires ;
- L'utilisation du personnel formé pour l'EPPE dans les administrations des différents ministères plutôt que dans les centres d'EPPE où leurs compétences sont plus attendues, demeure une pratique qui nécessite d'être corrigée;
- Les programmes de formation sont actuellement considérés comme étant adéquats et appropriés pour la gestion globale des centres d'EPPE, mais ils ne sont pas en nombre suffisant. On espère qu'avec une formation régulière, les compétences de tous les cadres du personnel du cycle préscolaire, particulièrement celles des éducateurs et des puéricultrices, seront améliorées. Plusieurs d'entre eux semblent ne pas pouvoir faire la différence entre "l'École maternelle" (caractérisée par des jeux) et l'école formelle qui est considérée comme étant plus rigoureuse et cognitivement plus exigeante ;
- Les efforts sur la formation des éducateurs de la petite enfance et le renforcement des capacités en matière d'administration scolaire et du contrôle et de l'évaluation du programme des centres d'EPPE, sont également considérés comme une question devant être abordée, car jusqu'en 1986, les éducateurs du cycle préscolaire étaient formés en Côte d'Ivoire ;
- La formation requise implique des programmes systématiques et scientifiques sur la psychologie de l'enfant, le développement social de l'enfant, et les méthodes visant l'intégration des réalités culturelles de l'environnement de l'enfant dans la prise en

charge et l'éducation des enfants qui sont proposées dans les centres d'EPPE ;

- Le développement professionnel des enseignants est également nécessaire pour résoudre, entre autres, les questions relatives au statut, au développement des carrières et aux salaires susceptibles de générer une motivation ;
- La famille joue encore un rôle tellement fondamental dans le développement des enfants de 0 à 6 ans que les références à l'éducation traditionnelle sont encore très courantes dans l'évaluation globale de ce qui constitue la bonne éducation visant à préparer les enfants aux défis de la vie ;
- Certains enfants sont exposés au risque de fatigue ou désintéressement vis-à-vis de l'école, du fait de la séparation soudaine et précoce d'avec la famille, si la situation n'est pas efficacement gérée par des professionnels bien formés.

## Politiques du Gouvernement et Programmes d'EPPE :

- Les gouvernements locaux, les communautés, les ONG, les institutions internationales et le secteur privé (religieux et non-religieux), font preuve de plus de responsabilité que le Gouvernement sur les questions relatives à l'EPPE.
- Le Burkina Faso a soutenu la résolution adoptée par la Conférence Mondiale sur l'Éducation de Base pour Tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en Mars 1990, en vue d'une intégration systématique et l'assimilation de la petite enfance à une composante intrinsèque de l'éducation de base;
- La première disposition juridique est celle de la Loi No. 13/96 de l'Éducation relative à l'Orientation de l'EPA, concernant les enfants de 3 à 6 ans et représentant la première disposition juridique de l'éducation de base avant laquelle le secteur informel faisait l'objet d'un contrôle total ;
- L'implication d'un nombre croissant des femmes dans les activités génératrices de revenus s'est accentuée à un point tel qu'à partir des expériences menées en 1997 sous deux formes alternatives de l'éducation préscolaire dans les zones rurales, ladite éducation devient populaire (particulièrement le Bisongo).

## Défis et efforts en cours du Gouvernement :

- Les Défis sont souvent d'ordre politique, institutionnel et pédagogique dans leur nature ;
- Le besoin d'œuvrer sur une prise de conscience nationale et sur la mobilisation de l'aide internationale en faveur de l'éducation de la petite enfance, et de diriger les activités et financer la 2<sup>ème</sup> phase du Plan Décennal pour le Développement de l'Education de Base (2007-2010) a été sous-évalué ;
- Le besoin de décentralisation de la mise en œuvre du programme afin que les autorités locales et les communautés participent davantage au processus du développement des plans relatifs à l'éducation préscolaire ;
- Une coordination et des efforts de collaboration insuffisants pour les activités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions d'EPPE entre le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et le Ministère de l'Education de base et de l'Alphabétisation ;
- Il y a des défis économiques, financiers et techniques, alors que l'assistance internationale résultant de la coopération bilatérale/multilatérale est insuffisante ou simplement réduite à une déclaration d'intention, ou parfois mal orientée ou mal exécutée à cause de la corruption, des détournements de fonds et d'autres mauvaises pratiques;
- Le manque d'harmonisation des programmes, les méthodes non-structurées du développement professionnel des enseignants, la faible accessibilité, la mauvaise qualité et la non application des règles existantes demeurent des phénomènes évidents ;
- Il a été souligné le besoin d'une gestion efficace des centres du cycle préscolaire, et des techniques d'enseignement à travers un encadrement personnel et la connaissance institutionnelle ;
- Le pays fait face aux défis d'assurer une meilleure prise en compte des questions relatives au VIH/SIDA dans les politiques et programmes du développement de la petite enfance.

Le rapport a vivement recommandé la formation des facilitateurs et des éducateurs sur la base des compétences inexistantes. Il a été conseillé au Gouvernement d'être plus engagé vis-à-vis de la politique et des programmes d'EPPE à travers l'augmentation de la ligne budgétaire nationale allouée à l'éducation de la petite enfance, la sensibilisation et la mobilisation de l'assistance internationale en faveur des centres et des programmes d'EPPE afin d'impliquer les gouvernements locaux et les communautés de base dans la planification et la mise en œuvre des programmes, des activités de contrôle et d'évaluation desdits programmes pour tous les fournisseurs d'EPPE, l'application et la conformité aux dispositions et règles juridiques existantes, et l'implication de tous les segments et institutions gouvernementales dans la recherche des moyens visant à résoudre les défis existants.

Il a été démontré que la gestion des centres d'EPPE peut être améliorée si les objectifs sont plus clairement définis, si le partenariat avec l'Aide et la Coopération Internationales est utilisé pour le plaidoyer en faveur des politiques, et, si les techniques de gestion du personnel de l'enseignement et d'encadrement de l'éducation préscolaire sont enseignées aux gestionnaires des centres de la petite enfance. Le rapport en a appelé à une accessibilité améliorée aux centres d'EPPE, particulièrement à travers la réduction des coûts pour les familles pauvres et l'amélioration de la qualité en termes de préparation des professionnels pour l'éducation de la petite enfance grâce à une volonté politique accrue.

## Etude de cas de la République du Congo



### Questions relatives au contexte :

- Il existe généralement un droit à l'éducation au Congo, sans discrimination en termes d'origine, de nationalité, de sexe, de croyance ou de statut économique, grâce à la capacité de ladite éducation à développer pleinement les capacités intellectuelles, artistiques, orales, physiques et morales, ainsi que les responsabilités civiques et professionnelles de ses bénéficiaires ;
- L'éducation publique est gratuite, mais le droit de créer des écoles privées est accordé par l'Etat pour donner aux enfants plus d'opportunités en vue d'un bon commencement dans la vie ;
- Le programme d'EPPE est organisé pour la tranche d'âge de 0 à 8 ans dans le pays, conformément à la pratique internationale ;
- Il a été rapporté que, suite à une pauvreté croissante, la plupart des femmes sont moins informées sur leurs droits et privilèges et, par conséquent, beaucoup de ménages dirigés par des femmes sont pauvres et ne peuvent pas envoyer leurs enfants participer aux programmes d'EPPE. Par exemple, le pays présente un taux de pauvreté s'élevant à 58,2% dans les ménages dirigés par les femmes contre 48,8% pour les ménages dirigés par les hommes ;
- Plus d'un quart des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une malnutrition chronique qui compromet le développement des compétences psychomotrices de ceux-ci, et cette situation a été aggravée par la faible divulgation des informations et une absence de formation sur les meilleures pratiques en matière de prise en charge et d'éducation. Par exemple, la pratique de la nutrition exclusive au lait maternel jusqu'à l'âge de 6 mois est restée très peu fréquente, car à peine 19% de la population se conforment encore à cette ancienne pratique culturelle ;
- Le problème de l'accès limitée aux programmes d'EPPE a en outre été aggravé par le nombre considérable d'enfants de moins de 15 ans dont les parents sont morts du SIDA ;
- Le Congo a ratifié la convention sur Les Droits de l'Enfant le 18 août 1993 et la Charte Africaine sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant en Mai 2006 ;
- Les lois disponibles qui protègent les droits de l'enfant dans le pays comprennent la loi sur la déclaration des naissances, les lois contre la violence sexuelle et autres abus, la protection des minorités et l'interdiction du travail des mineurs ;
- Le Congo dépenserait en moyenne plus de 3% de son PIB sur l'éducation. Quant à l'intervention du Gouvernement sur le financement de l'éducation départementale et municipale, elle s'avère presque insignifiante au regard des ressources disponibles ;
- S'agissant des écoles pré-primaires, l'Etat a utilisé 0,27% des dépenses publiques sur l'éducation en 2000, avec 56% représentant les dépenses de fonctionnement et 44% les dépenses d'investissement ;
- L'absence des données financières fiables rend difficile l'appréciation et l'évaluation complètes des efforts des parents dont les dépenses relatives aux frais scolaires de leurs enfants varient entre 10 et 60 dollars pour les classes pré-primaires ;
- Les principaux départements responsables des petits enfants sont ceux responsables des questions liées à la santé, la nutrition, l'éducation, la protection, l'hygiène, l'eau et le système sanitaire ;
- Au Congo, le problème de santé demeure préoccupant à cause de la pauvreté et des effets néfastes générés par les conflits armés qui ont ravagé le pays de 1993 à 2000. Bien qu'il existe des politiques sanitaires, la situation et les tendances actuelles montrent une persistance des maladies infectieuses et parasitaires, de la malnutrition et de plusieurs facteurs susceptibles de détériorer les conditions de santé des enfants ;



- Les principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans sont le paludisme (31%), la diarrhée (26%), les infections respiratoires aiguës (ARI) (14%), l'anémie non palustre (6 %), l'infection du VIH/SIDA (7%) et les autres maladies (16%). Il a été rapporté que plus d'un quart des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une malnutrition chronique et d'une carence en vitamines et en sels minéraux qui compromettent le développement psychomoteur harmonieux des enfants dudit âge ;
- Il y a un accès difficile à l'eau potable et au système sanitaire, et une absence de connaissance en matière de pratique d'hygiène et de nutrition dans les ménages, ce qui contribue à la survenue et à la persistance des maladies comme le choléra, la shigellose, le paludisme, les infections respiratoires, la schistosomiase, parmi tant d'autres, et les efforts du Gouvernement pour relever ce défi sont déployés à des niveaux différents.
- Les puéricultrices viennent souvent du Ministère de la Santé et sont utilisées dans les écoles pour suivre la santé des enfants, en alternant avec leurs tâches spécifiques dans les Centres de Santé Intégrés ;
- La gestion du personnel dépend essentiellement de l'administration centrale, et par conséquent, il y a une répartition inégale du personnel entre les centres urbains et ruraux ;
- Les programmes d'EPPE sont essentiellement gérés par deux catégories de personnels - le personnel enseignant et celui assurant les fonctions administratives. Ainsi, les enseignants et encadreurs reçoivent des cours sur l'enseignement préscolaire, les formes variées de prise en charge de la communauté et les méthodes de stimulation et de développement de l'enfant, tandis que les inspecteurs, superviseurs et administrateurs reçoivent une formation en gestion scolaire dans les différentes institutions académiques;

### Questions relatives aux enseignants :

- Le pays s'engage sur différentes approches dans le développement des enseignants et du personnel de puériculture et de gestion ;
- Les enseignants sont formés pendant 2 ans à l'Ecole Normale pour être aptes à enseigner dans les classes du cycle pré-primaire et au dessus ; il leur est ultérieurement exigé cinq ans d'expérience pratique dans les classes en tant qu'enseignants du cycle pré-primaire et 3 ans de formation supplémentaire à l'Ecole Normale Supérieure, Université Marien Nguabi (anciennement appelée Université de Brazzaville) ;
- Il est exigé des inspecteurs des enseignants d'avoir cinq ans d'expérience sur le terrain en tant que conseillers de l'enseignement et trois ans de formation à l'Ecole Normale Supérieure, Université Marien Nguabi ;
- Les enseignants au niveau des instituts de formation ont un Bac et trois années de formation à l'Ecole Normale Supérieure, Université Marien Nguabi ;
- Le niveau minimum requis pour enseigner dans les programmes d'EPPE commence à la troisième année d'études dans un institut supérieur d'enseignement général, avec un stage en alternance sur le terrain pendant les séances de développement des capacités spécialement organisées pour les candidats concernés ;
- Les cours sur l'assurance qualité et le développement des programmes scolaires sont souvent assurés par le Ministère de l'Education ;
- Les efforts sont orientés vers le recrutement des nouveaux enseignants, l'amélioration des critères de qualité pour une meilleure utilisation des ressources existantes, le développement d'une politique de maintenance pour inculquer une culture de préservation des ressources acquises.

### Politiques du Gouvernement et programmes d'EPPE :

- Pour l'assurance qualité des programmes d'enseignement, le Ministère de l'Enseignement organise régulièrement des séminaires, un renforcement des capacités au niveau national pour les superviseurs et inspecteurs départementaux, ainsi que les consultants de l'éducation en vue d'une formation sur le programme révisé et, éventuellement, sur la mise en œuvre des innovations en matière d'éducation ;
- Il y a presque 476 centres pré-primaires publics et privés, avec 24 465 enfants ;
- Le taux d'inscription dans les centres du cycle pré-primaire a augmenté, avec un taux de croissance moyenne annuelle des inscriptions allant de 3%, entre 1984 et 1997, jusqu'à 27,6%, entre 1997 et 1998, grâce à l'ouverture

des centres préscolaires. Cependant, une baisse de la moyenne annuelle allant jusqu'à 25,5%, entre 1999 et 2005, a été enregistrée à cause de la guerre civile connue par le pays<sup>9</sup> ;

- Le rapport a indiqué que selon les estimations de l'ONUSIDA pour le Congo l'âge des personnes adultes vivant avec le VIH/SIDA varie entre 15 et 49 ans, et qu'environ 80.000 adultes sont infectées par la maladie ou sont séropositives, ce qui pousse le Gouvernement à prendre des mesures préventives et curatives telles que le traitement gratuit par des ARV, les campagnes de sensibilisation dans les centres religieux, les écoles et les lieux de travail, l'introduction des questions relatives au VIH/SIDA telles que les modules spécifiques dans les programmes scolaires, l'éducation des parents en âge de procréer, les séminaires des enseignants sur la manière d'apprendre aux étudiants à devenir des pairs éducateurs, l'accès aux préservatifs, les tests volontaires anonymes, et l'implication de plusieurs associations et ONG engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Le Gouvernement congolais poursuit six programmes prioritaires sur l'éducation. Il s'agit de l'amélioration de l'équité et de l'accès aux différentes formes d'éducation de base, ainsi que de la disponibilité d'un véritable apprentissage, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité interne de l'éducation à tous les niveaux, l'amélioration de la pertinence des contenus et l'adaptation constante aux exigences culturelles, le renforcement du système de collecte des données statistiques et l'identification des véritables besoins du système éducatif, le développement et le renforcement des capacités de gestion et de mobilisation des ressources à travers le partenariat, et enfin la décentralisation progressive de la gestion éducative. Les centres d'EPPE sont intégrés dans ces programmes prioritaires.

## Défis et efforts en cours du Gouvernement :

- Les dépenses sur l'éducation sont d'environ 3% du PIB du pays. Le niveau d'intervention du Gouvernement dans le financement

de l'éducation au niveau municipal et départemental est encore insignifiant, tandis que la contribution des parents à travers les associations constitue la plus grande contribution aux dépenses publiques. Cependant, le Gouvernement déploie des efforts pour développer la prise de conscience de la communauté afin de considérer l'apprentissage en général comme un bien commun utile pour tous ;

- Un défi clé au développement des centres d'EPPE est l'augmentation de l'incidence de la pauvreté et des difficultés auxquelles font face les parents et les gardiens qui sont les principaux pourvoyeurs de soins et d'éducation à leurs enfants, particulièrement dans les centres pré-primaires où les frais scolaires varient de cinq dollars, dans le secteur public, jusqu'à soixante dollars, dans le secteur privé (9 - CSR : Rapport de Statut sur le Système Educatif National (Congo) ;
- Bien que les femmes supportent la majeure partie de la prise en charge et de l'éducation de l'enfant, et font l'objet d'une plus grande incidence de la pauvreté, de connaissances inadéquates et d'autres restrictions, elles demeurent socialement responsables d'une éducation et d'une nutrition adéquates, de la protection, de l'eau potable, de l'hygiène et de la santé pour leurs enfants et pupilles ;
- La gestion de la santé s'est avérée participative avec l'implication de la communauté dans la planification et la mise en œuvre des activités liées à la santé, et chaque famille participe au Projet de Santé dans les Centres de Santé Intégrés, avec au moins 1.500 francs CFA (env 3 dollars) par traitement de maladie, indépendamment du membre de la famille bénéficiant dudit traitement. Cependant, l'assurance maladie reste inaccessible pour la majeure partie de la population, et le remboursement des dépenses médicales est plutôt peu fréquent, ne concernant que les travailleurs des entreprises privées ;
- Il y a des faiblesses évidentes dans le système de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables, une faible sécurité alimentaire et nutritionnelle, une faible adhésion au droit à l'alimentation, et une nutrition précaire, particulièrement parmi les enfants de moins de cinq ans ;

<sup>9</sup> CSR: Rapport sur le Statut du Système de l'Education Nationale (Congo)

- Un renforcement des capacités est nécessaire pour les acteurs impliqués dans l'hygiène environnementale, l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les zones rurales et urbaines, les mécanismes renforcés pour une gestion communautaire de l'environnement et une surveillance épidémiologique en vue de la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme et à l'accouchement, et dans l'opérationnalisation effective de la stratégie nationale pour la santé reproductive ;
- En plus du risque du VIH, les jeunes filles sont souvent victimes d'abus et/ou sont sexuellement exploitées. La situation est aggravée par l'ampleur du phénomène des enfants et des adolescents de la rue, des enfants soldats, des enfants victimes des trafics, et des enfants travailleurs, n'étant pas suffisamment touchés par les interventions contre le VIH/SIDA. Cependant, il y a une grande volonté politique renouvelée qui est traduite par la mise en place d'un Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA.



Centre communautaire de prise en charge des enfants à Mbanza Ndounga II, localité de Mbandza Ndounga, Congo Brazzaville.

Une des recommandations clés rapportées est la consolidation d'un effort conjoint impliquant tous les partenaires concernés par les centres d'EPPE, particulièrement les parents, les enseignants de la petite enfance et les puéricultrices en vue d'un bon démarrage de la vie pour les enfants. Les gouvernements ont été appelés à passer de la simple ratification des conventions et traités à la mise en œuvre effective des engagements pris en faveur des enfants, conformément au respect de leurs droits. Un des enseignements judicieux aura, par conséquent, été d'assurer l'implication des parents, des familles et des communautés dans le développement et la mise en œuvre des programmes EPPE qui sont considérés comme une approche intégrée à la prise en charge et à l'éducation des enfants.

Il a également été suggéré au Gouvernement national d'établir un partenariat efficace entre tous les ministères concernés, les associations nationales, les groupes et ONG œuvrant dans le domaine de l'EPPE, en vue d'un programme EPPE soutenu et dynamique, tout en confiant la charge de la coordination à un comité national pour l'intégration et le développement des petits enfants.

Par ailleurs, les autorités gouvernementales locales et les agences concernées des Nations Unies comme l'UNICEF, l'UNESCO et le PAM, etc. pourraient contribuer à la promotion de la pratique déjà en cours des "Espaces Eveil <sup>10</sup>" dans toutes les communautés locales. Les questions relatives à une meilleure prise de conscience pourraient être abordées par une action conjointe des différents acteurs gouvernementaux et d'autres concernés en vue d'une vulgarisation des politiques et des programmes EPPE. Il a, par exemple, été suggéré que le 24 décembre soit déclaré comme une Journée Nationale pour l'Education de la Petite Enfance afin de mobiliser toutes les couches de la société en faveur du développement des programmes EPPE. Les activités de cette célébration pourraient être axées sur des thèmes susceptibles d'orienter l'attention de tous les principaux acteurs vers le développement des EPPE. Ladite journée devrait impliquer la participation de toute la base de la population et devrait être commémorée comme une activité annuelle à travers les grandes villes et la capitale du pays.

Un autre domaine clé nécessitant une action est la mise en place d'une politique administrative basée sur des activités clés comme le budget, le déploiement des enseignants, les activités scolaires, le recrutement des nouveaux enseignants, la redéfinition des critères de qualité pour un meilleur usage des ressources existantes, le développement d'une politique pour une bonne culture de maintenance des structures d'EPPE existantes, et la compréhension populaire du DPE .

Pour une utilisation plus rationnelle des enseignants, les mesures recommandées sont: le redéploiement des enseignants formés des ministères dans les écoles et centres où leur expertise s'avère plus indispensable, le respect du volume de travail conformément au règlement, une amélioration dans la gestion de la mobilité du personnel sur la base des besoins, la mise en place des mesures incitatives visant à développer la rétention des enseignants, la reclassification des enseignants sur la base des nouveaux critères faisant ressortir un développement progressif de carrière, et l'offre d'une formation systématique des responsables spécialisés dans l'administration scolaire.

S'agissant de l'amélioration des programmes d'enseignement pour les centres d'EPPE, une révision générale des programmes pour tous les centres d'EPPE a été recommandée. Ceci devrait prendre en compte les changements modernes dans la prise en charge et l'éducation des enfants, ainsi que l'établissement de bibliothèques et leur équipement adéquat en matériels d'éducation pour les enfants.

Afin d'assurer un environnement de travail favorable pour les enseignants et les puéricultrices, il a été également proposé la réhabilitation/la construction et l'équipement des structures, le développement d'un espace scolaire pour les jeux, les activités culturelles et la fourniture de supports éducatifs contribuant à la mobilité des inspecteurs et des autres personnels clé des centres d'EPPE.

---

10 Espaces Eveil est un programme de prise en charge des enfants conçu pour ceux dont les mères travaillent dans des champs. Le programme est au service de la population la plus vulnérable dans les zones périphériques et les villages, et, les structures sont construites avec des matériaux bon marché.

## Etude de cas de l’Ethiopie



### Questions relatives au contexte :

- Le Gouvernement de l’Ethiopie a adopté les objectifs EPT consistant à assurer un accès universel et une réalisation totale de l’éducation de base, et la réduction de moitié du taux de l’analphabétisme adulte en 2015 ;
- La couverture et l’accès à l’éducation préscolaire pour les enfants dont l’âge varie de 4 à 6 ans sont très limités, avec juste 2,1% du nombre total d’enfants dans la tranche d’âge concernée ayant accès à l’éducation et aux services préscolaires ; ensuite, ceci se limite aux enfants vivant dans les grandes villes, les milieux ruraux étant à peine impliqués ;
- En 2001/2002, un tiers ou 32% des inscriptions totales dans le cycle préscolaire du pays étaient concentrées à Addis-Abeba ;
- Le concept d’EPPE tire son origine des philosophes éthiopiens du 17<sup>ème</sup> siècle, Zar’a Ya’aqob et son disciple Walda Haywat (Sumner, 1986)<sup>11</sup>, alors que d’autres ont associé son développement avec l’éducation religieuse donnée aux enfants à l’âge de quatre ans au cours de laquelle les enfants apprenaient l’alphabet dans les cultes religieux de l’Ethiopie médiévale ;
- La première école maternelle moderne a été créée à Dire Dawa pour les enfants des consultants français qui participaient à la construction du premier chemin de fer en Ethiopie ; ensuite le nombre de crèches a augmenté dans le pays, de 77 en 1974, jusqu’à 912 en 1990 (MOLSA et MOE, 1990)<sup>12</sup>;

- La plupart de ces établissements préscolaires sont dirigés par des particuliers, des institutions religieuses et des organisations non gouvernementales. La croissance du nombre de ces établissements préscolaires publics et privés conforte la conviction croissante selon laquelle l’éducation de la petite enfance allait devenir une composante intégrée de l’éducation publique ;
- Le taux brut d’inscription des enfants de 4 à 6 ans dans les jardins d’enfants était estimé à 2,7% en 2005/2006, ce qui était légèrement moins élevé que les 2,3% de l’année précédente. Les chiffres réels pourraient être légèrement plus élevés, puisque les chiffres de certaines écoles privées n’ont pas été enregistrés ;
- Le rapport a montré une disparité régionale dans l’accès, comme cela a été indiqué, avec 40,3% pour Addis-Abeba et 0,5% pour Harar. Toutes les autres régions, à l’exception de Harari, Dire Dawa, Benishangul-Gumuz et SNNPR<sup>13</sup> ont des TBS en dessous de la moyenne Nationale de 2,7%. La situation actuelle ne peut être confirmée faute de données ;
- Le rapport signale que l’expansion de l’accès au programme scolaire permettra de rehausser la qualité de l’éducation et améliorer l’efficacité interne des écoles primaires, ainsi que les chances de succès des élèves dans le système éducatif.

### Questions relatives aux enseignants :

- Bien que la formation des enseignants fasse l’objet d’une longue histoire de formation et d’éducation, la formation des enseignants du cycle préscolaire demeure un phénomène très récent en Ethiopie. Elle se fait selon une responsabilité partagée entre le Gouvernement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé ;
- Les salaires dérisoires des enseignants du préscolaire, particulièrement dans les kebeles et les jardins d’enfants publics ont conduit à un départ massif des enseignants du cycle préscolaire, ce qui a augmenté le ratio éducateur/enfants du préscolaire ;
- Le ratio enseignant /apprenant du préscolaire pourrait être élevé jusqu’à 1:141 dans la région

11 Sumner, Claude (1986). La Source de la Philosophie Africaine: Philosophie Ethiope de l’Homme. Stuttgart: Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH

12 MOLSA et MOE, 1990. Tefera, D. (2007). *Prise en Charge de la Petite Enfance et Education en Ethiopie*. Une étude de cas conduite pour le compte de l’ UNESCO IICBA, Addis Abéba, Ethiopie. Page 5

13 La Région des Nations, des Nationalités et des Peuples du Sud (souvent abrégé comme SNNPR) est l’un des neuf groupes ethniques de l’ Ethiopie. La région s’étend sur la frontière avec le Kenya au sud, le Triangle Ilemi (une région revendiquée par l’ Ethiopie, le Kenya et le Soudan) au sud Ouest, le Soudan à l’ Ouest, la région éthiope de Gambela au nord, et la région éthiope d’Oromiya à l’est

de Gambela, ou bas jusqu'à 1:17 dans la région d'Addis-Abeba, pendant que la moyenne nationale est de 1:26. Ceci montre une grande série de variations qui ont un impact sur la qualité du service offert dans ces centres ;

- Le ratio enseignants formés du cycle préscolaire/ nombre d'élèves est élevé ;
- Il y a une absence de suivi pour maintenir les standards des programmes scolaires et des autres structures du préscolaire, ainsi que la formation des enseignants du cycle préscolaire ;
- L'importance de la formation et des compétences des enseignants dans le milieu d'apprentissage, du cycle préscolaire jusqu'à l'éducation supérieure, ont été soulignées dans la politique éducative et de formation (1994), à l'article 3.4, 5 ;
- La politique a souligné le besoin d'une structure de carrière professionnelle devant être développée conformément au développement professionnel des enseignants (Article 3.4,7);
- Le développement des standards de formation, du profil des enseignants et d'une structure des carrières pour tous les enseignants est en train de se poursuivre à certains niveaux de l'éducation, à l'exception des enseignants du cycle préscolaire ;
- Aucun mécanisme n'a été introduit pour garantir la qualité du type d'éducation reçu par les enseignants du cycle préscolaire, et, par conséquent, il n'y a pas de standards fixés pour garantir le profil souhaité des enseignants et la structure de la carrière professionnelle des enseignants du cycle préscolaire ;
- Il n'y a qu'un établissement gouvernemental chargé de la formation des enseignants de la prise en charge et de l'éducation de la petite enfance (EEC – TTI) qui est l'Institut de l'Education de Kotebe. La plupart des régions (Somale, Afar, Benishangul Gumuz et Gambella) n'ont pas d'école de formation des enseignants du cycle préscolaire ; Il y a un nombre très limité d'écoles de formation des enseignants du préscolaire à Oromiya et Harari, mais elles ne sont pas actuellement opérationnelles (Tirusew et al, 2007)<sup>14</sup> ;
- Les stagiaires du département de la formation des enseignants du préscolaire à l'Ecole Normale de Kotebe obtiennent un certificat de formation en dix mois, alors que les instituts privés de formation des enseignants du préscolaire forment les enseignants entre trois et dix mois. Ceci est un indicateur de la grande variété des programmes, des modalités, des standards et des contenus des formations. En conséquence, il y a un manque d'harmonisation de la qualification des enseignants du préscolaire dans le pays ;
- Comme cela a été rapporté par le Chef de Section de l'Education Préscolaire et Primaire de l'Administration Municipale de la ville d'Addis-Abeba, il est difficile de fournir un nombre exact des instituts privés opérationnels de formation des enseignants du préscolaire dans la capitale, d'autant plus que le pouvoir d'octroi des agréments et de supervision des instituts de formation des enseignants du préscolaire a été confié aux sous-administrations municipales ;
- La plupart des instituts privés de formation des enseignants n'ont pas de personnel qualifié pour former les enseignants du préscolaire, et plusieurs des formateurs y travaillent comme vacataires ;
- Les cours dispensés à l'institut de formation des enseignants du préscolaire ( EPPE-IFEI) de l'Ecole Normale de Kotebe, ainsi que ceux des instituts de formation des enseignants (IFE) privés du préscolaire sont présumés être bien structurés et adaptés à l'objectif. Cependant le problème avec les IFE privés demeure l'absence de professionnels formés en matière d'encadrement dans la prise en charge, ainsi que les structures inappropriées qui abritent la plupart de ces centres ;
- Bien que les différents documents (La Politique Educative et de Formation (ETP) et le Programme de Développement du Secteur Educatif (ESDP) III) indiquent clairement que le rôle du Gouvernement se limite à la fixation des standards et à leur suivi, les réactions des autorités concernées révèlent qu'à peine un petit effort ou aucun effort du tout n'a été fait pour maintenir la qualité des programmes de formation des enseignants du préscolaire ;
- Comme cela a été rapporté par le Chef de Section de l'Education Préscolaire et Primaire de l'Administration Municipale chargée de l'Education dans la ville d'Addis-Abeba, les communes municipales (actuellement

<sup>14</sup> Tirusew et Demeke Gesesse (2007). **Statut de la Prise en Charge de la Petite Enfance et de l' Education en Ethiopie.** Une Etude Sponsorisée par le Ministère de l'Education en Collaboration avec l' UNICEF

responsables des programmes du secondaire et de la formation des enseignants) n'assurent pas les standards et la qualité des programmes de formation des enseignants du préscolaire dans la ville capitale ;

- On note une supervision absente ou non soutenue des activités relatives aux IFE du préscolaire, et, la procédure d'octroi des agréments pourrait s'avérer également dysfonctionnelle ;
- Le rapport du Bureau de l'Administration Municipale chargé de l'Education dans la ville d'Addis-Abeba a indiqué qu'un nombre important de centres de formation des enseignants du préscolaire sont installés dans des immeubles n'étant pas initialement conçus pour abriter de tels établissements. Ainsi, la plupart de ces institutions manquent d'auditoriums, d'aires de jeu appropriées, de toilettes séparées pour hommes et femmes, de bureaux pour les formateurs des enseignants du préscolaire, ainsi que de matériel didactique approprié tels que les livres spécialisés.

## Politiques du Gouvernement et programmes d'EPPE :

- La politique éducative et de formation indique que « *le cycle maternel devra mettre l'accent sur le développement global de l'enfant en le préparant à la scolarité formelle* »<sup>15</sup>, et fait également allusion au fait que *l'opportunité de l'éducation pré-primaire revêt une grande importance, car elle expose l'enfant aux aptitudes d'apprentissage de base qui sont nécessaires à l'école primaire et augmentent les chances de réussite dudit enfant dans le système éducatif* ;
- Le Gouvernement a prévu de vulgariser et d'étendre l'éducation préscolaire, de répartir la formation des enseignants du préscolaire sur douze écoles de formation, de développer et de produire du matériel didactique et des jeux dans les langues locales, de former des para-professionnels à la base pour qu'ils puissent travailler dans les jardins d'enfants, et de proposer des lois et décrets en vue d'attirer les investisseurs dans ce sous-secteur ;
- Fondé sur la politique éducative et de formation (ETP), un plan indicatif de vingt ans (1997-2016) a été développé en 1997 pour couvrir tous les

niveaux du Gouvernement et toutes les formes de dépenses, en vue d'augmenter l'accès, améliorer la qualité, augmenter l'efficacité, réaliser l'équité, et étendre le financement à tous les niveaux de l'éducation dans le pays ;

- Le premier plan quinquennal ESDP-1 a été lancé dans le cadre des ETP, et le plan triennal ESDP qui a suivi n'a pas considéré les centres d'EPPE comme étant absolument nécessaires. Ce n'est qu'au troisième plan quinquennal ESDP-III que les centres d'EPPE ont fait l'objet d'une assistance nécessaire du Gouvernement, en matière de politique, pour leur permettre de mettre en place un environnement et des mécanismes de politique susceptibles de favoriser la participation des différents partenaires principaux ;
- La Politique Educative et de Formation du Gouvernement contient des dispositions relatives à la structure du cycle maternel, au développement des programmes scolaires et de formation des enseignants afin de satisfaire les besoins éducatifs de l'enfant. Les enseignants formés restent limités en nombre ;
- Le programme de l'éducation préscolaire révisé (1999) suggère que le processus d'évaluation dans les écoles du préscolaire ne soit pas uniquement assuré par l'enseignant principal du préscolaire, mais plutôt conduite en collaboration avec les enseignants et parents assistants ;
- Pendant la mise en œuvre de l'ESDP III, le Gouvernement a prévu, entre autres, de revoir et réviser le programme scolaire et les standards, le contenu des programmes à enseigner, la formation des enseignants, les normes de sécurité, et d'autres aspects du programme ;
- Le Gouvernement a également promis d'offrir une assistance technique dans la supervision, la formation des enseignants, et dans d'autres domaines liés au programme.

## Défis et efforts en cours du Gouvernement :

- Absence d'une politique en matière d'éducation de la petite enfance ;
- Absence de ressources humaines formées, la plupart des enseignants du cycle préscolaire n'étant pas formés ou n'ayant reçu qu'une formation limitée ;

15 ESDP-III. MOE, 2007. Page 14 et 41.

- La plupart des établissements préscolaires sont situés dans des lieux peu sûrs ou inappropriés, ou encore non adaptés à l'éducation préscolaire à cause des structures non adéquates pour la santé et les besoins développementaux des enfants ;
- Certains centres manquent d'eau potable ;
- Les centres pourraient s'avérer inadéquats sur le plan environnemental à cause de l'absence d'un espace pour les jeux et l'apprentissage, les immeubles n'étant pas initialement conçus pour ce genre d'activités ;
- Il y a un manque de livres pour enfants, de jouets et autres matériels didactiques appropriés dans certains de ces établissements préscolaires ;
- Il y a une absence d'uniformité dans le programme de l'éducation préscolaire suivi par les centres du préscolaire. Les kebeles et les établissements préscolaires de l'Etat suivent le programme scolaire du Ministère de l'Education pendant que les établissements préscolaires privés ne font pas autant. Ceci a créé de grandes différences parmi les établissements du préscolaire ;
- Absence d'harmonie entre les établissements du préscolaire en terme d'utilisation de la langue d'instruction. Certaines écoles considèrent l'acquisition d'une langue étrangère parlée comme étant un résultat important de l'éducation préscolaire ;
- Il y a une concurrence malsaine entre les centres d'éducation préscolaire, avec un accent mis sur les finances plutôt que sur la prise en charge et l'éducation ;
- Manque de compréhension de la part des parents et de certains promoteurs de l'objectif principal de l'éducation préscolaire. Les parents n'ont pas du tout ou ont une connaissance si limitée que les enfants apprennent d'eux-mêmes dans leur milieu par le biais des jeux. Ainsi, plusieurs des centres préscolaires privés mettent l'accent sur le type d'enseignement « Ecrire et Parler » ;
- Absence d'engagement de la part du Gouvernement pour élargir et soutenir ce sous-secteur, d'autant plus qu'une grande majorité des gens vivent en dessous du seuil de pauvreté ; en outre, l'absence ou le rôle limité du Gouvernement dans ce secteur prive l'accès au programme à plusieurs enfants ;
- Comme le Gouvernement ne finance pas l'éducation préscolaire, il a été rapporté qu'aucun budget n'était alloué à ce secteur ;
- Il n'existe pas non plus une entité séparée au Ministère de l'Education, responsable de l'éducation primaire ;
- Absence de suivi pour maintenir la norme du programme scolaire et d'autres structures des établissements préscolaires, ainsi que celle de la formation des enseignants du préscolaire ;
- Manque d'accès égal pour tous les enfants, l'EPPE étant principalement une affaire urbaine, et ce, malgré la concentration des enfants éthiopiens dans les zones rurales où ils ne peuvent pas accéder aux programmes de prise en charge de la petite enfance ;
- Absence ou implication limitée des parents dans les programmes d'éducation de la petite enfance ;
- Il a été également noté que, malgré la prise de conscience sur le rôle de la prise en charge et l'éducation de la petite enfance pendant la délicate transition des enfants vers l'étape suivante de l'éducation, cette conscience n'a pas été traduite dans une action concertée par le gouvernement ;
- Il y a une absence nette d'évaluation et un manque d'orientations claires sur les liens entre l'éducation préscolaire et l'éducation primaire. Le fait que l'éducation préscolaire ne soit pas considérée comme faisant partie de l'éducation de base a conduit à l'exclusion du préscolaire de l'ESDP de l'Ethiopie ;
- Le défi le plus marquant pourrait être l'absence d'une structure consacrée à l'EPPE, tant au niveau des bureaux fédéraux qu'à celui des bureaux régionaux de l'éducation. Ceci a constitué un obstacle à la planification stratégique synchronisée au niveau national, à la collecte des données appropriées, au rapport et à la coordination des activités. En outre, les informations sur la prise en charge et l'éducation de la petite enfance ne font pas l'objet de beaucoup de supports dans le pays. Les informations disponibles sont négligeables et mal gérées ;
- Le manque de dispositions budgétaires et d'experts qualifiés dans le sous-secteur, l'absence d'une entité mise en place et mandatée pour assurer la qualité et la norme de formation, le manque de coordination de la part des différents organes du secteur éducatif pour contrôler et suivre les activités, sont certains des problèmes qui se dressent contre les programmes d'EPPE dans le pays ;



- Les réformes des programmes scolaires ont tenté d'intégrer le VIH/SIDA dans l'éducation, en commençant par le premier cycle, c'est-à-dire du niveau 1 au niveau 4. Il convient de noter cependant que les enfants au niveau du préscolaire n'étaient pas inclus ;
- La Politique Educative et de Formation, ainsi que les trois ESDP développés sur la base de la politique ont manqué de spécifier la nature des activités à mener et les procédures à suivre dans la formation des enseignants du préscolaire.

Le rapport a proposé que le Gouvernement établisse un groupe de travail national composé de professionnels dans les domaines d'études concernés pour travailler sur la normalisation des programmes scolaires et sur la formation des enseignants de l'éducation préscolaire. Le groupe de travail devrait être mandaté pour préparer des guides nationaux appropriés en terme de développement, et culturellement pertinents, sur la prise en charge et l'éducation de la petite enfance, avec pour socle, la politique de la prise en charge et l'éducation de la petite enfance.

Il a été souligné qu'une présence plus visible du Gouvernement dans les activités de l'ensemble des partenaires du sous-secteur rendrait des centres d'EPPE de qualité accessibles à tous les enfants. La désignation claire, par le Gouvernement, d'un organe au sein du Ministère de l'Éducation avec un mandat et une autorité bien définis de coordonner les questions relatives à l'EPPE, s'avère un objectif crucial et immédiat à atteindre.

Il a également été suggéré que la politique des centres d'EPPE soit publiée et qu'un plan d'action soit élaboré et mis en œuvre. La supervision des activités a également été considérée comme un élément crucial pour la mise en œuvre de la politique.

En outre, la mise en place d'un groupe de travail national composé de professionnels dans les domaines d'études concernés pour travailler sur la normalisation des programmes scolaires et sur la formation des enseignants de l'éducation préscolaire s'est également avérée cruciale et urgente. Le groupe de travail devrait être mandaté pour préparer un guide national approprié en terme de développement, et culturellement pertinent. En plus, une stratégie devrait être conçue pour créer un environnement propice à l'expansion des services préscolaires et à l'accroissement de l'accès auxdits services par les personnes à faibles revenus, ainsi que par les communautés rurales.



secondaire du second cycle et le diplôme d'encadrement de la petite enfance, et, certains des enseignants IECCD n'ont pas de qualification du tout, bien que plusieurs d'entre eux aient accumulé une longue expérience de travail dans le sous-secteur. Ainsi, les centres d'EPPE sont pleins d'enseignants nécessitant une formation continue intensive pouvant leur permettre d'accéder à l'enseignement supérieur ;

- Tous les 32 enseignants évoluant dans les établissements préscolaires sont inscrits au cours d'obtention du certificat professionnel. Les taux d'inscription ne sont cependant pas encore proportionnels au rythme auquel les classes préscolaires sont introduites dans les écoles primaires existantes ;
- Les enseignants du préscolaire qui ont participé aux séminaires VIH/SIDA ont révélé qu'ils avaient acquis de nouvelles compétences sur la manière d'aborder les enfants affectés/infectés par le VIH et sur les attitudes à adopter envers la maladie, et que les enseignants les mettaient en pratique dans leur travail quotidien avec les enfants ;
- Les formations ultérieures qui sont administrées comprennent : les ateliers sur la réhabilitation des communautés (CBR) organisés par le Département du Bien-être Social du Ministère de la Santé et du Bien-être Social ; les ateliers sur les questions liées à la nutrition (d'autant plus que cela concerne la nutrition des enfants et des personnes affectées par le VIH/SIDA) qui sont organisés par le Département de la Nutrition du Bureau pour la Coordination de la Nutrition et de l'Alimentation ; l'activité FNCO-Bureau du Premier Ministre, au cours de laquelle les parents, les puéricultrices et le personnel d'encadrement des enfants sont ciblés, pendant que les formateurs IECCD (NTT, DTT et ART) reçoivent une formation sur les questions relatives à la nutrition des nourrissons et des petits enfants, ce qui confère une connaissance sur la nutrition des petits enfants en général; la formation sur le genre et les abus, les droits et la protection des enfants, organisée par l'Unité de la Protection de l'Enfant et du Genre (CGPU) du Ministère des Affaires Familiales; la formation sur l'éducation inclusive et sur les besoins d'enseignement et d'apprentissage

des enfants présentant des besoins éducatifs spécifiques, organisée annuellement pour les formateurs IECCD par une Unité Spéciale de l'Education (SEU) du Ministère de l'Education et de la Formation ; l'atelier sur le VIH/SIDA, organisé sur une base permanente par l'Unité VIH/SIDA du Ministère de l'Education et de la Formation et qui cible, entre autres, les enseignants IECCD. Les organisations non-gouvernementales (ONG) comme le Lesotho Pre-school and Day Care Association (LPDCA), l'Organisation Non-Gouvernementale pour les Droits de l'Enfant (NGOC), le World Vision-Lesotho, le Lesotho Red Cross et le Save the Children Lesotho, sont quelques-unes des institutions qui offrent des formations continues au personnel IECCD dans leurs domaines variés de spécialisation. Au nombre de celles-ci figurent: le développement de l'enfant, la gestion des sinistres, les droits des enfants, la réduction de la pauvreté et l'offre des services multisectoriels aux communautés, et les interventions visant à aborder la question du bien-être global des enfants. Au moins une fois par an, les formateurs IECCD sont conviés à prendre part à quelques-uns des ateliers.

## Politiques du Gouvernement et programmes d'EPPE :

- Le Plan Stratégique du Secteur de l'Education 2005-2015 a souligné la nécessité d'organiser des formations supplémentaires avancées pour les puéricultrices et les facilitateurs non-qualifiés ;
- Le rapport a établi la nécessité de continuer à développer les connaissances et les compétences des enseignants à travers des programmes de formation continue administrés par différents groupes dont les ONG, et ce, sur une série de thèmes variés, au profit des enseignants/puéricultrices IECCD et des formateurs des enseignants basés au Ministère de l'Education et à l'Institut d'Education du Lesotho ;
- L'accès à la formation IECCD a augmenté de 13%, en 1995, à 33%, en 2006, particulièrement grâce à un Programme à domicile et des campagnes de plaidoyer pour une plus grande participation de la population à l'EPPE ;



Enfants dans un centre Il existe l'équivalent en français à Ha Nkau, village du Lesotho.

- Le programme de formation IECCD a déjà été introduit à l'Institut d'Education du Lesotho. La formalisation de la formation en EPPE à travers la formation initiale implique qu'à la longue, l'équipe de formation IECCD sera constituée par des personnes formellement formées. Il peut être conclu que la formation continue des enseignants va continuellement développer le programme de formation initiale ;
- Les questions de qualité continuent d'être résolues à travers : le programme national IECCD conçu pour servir de document de base pour tous les formateurs IECCD, et pour permettre aux enfants de recevoir le même enseignement à travers le pays ; l'introduction d'un programme de formation des enseignants basé à l'institut dont les normes sont garanties par les institutions administrant le programme IECCD ; le développement des manuels de formation continue qui permettent aux enseignants/puéricultrices eux-mêmes de recevoir la même formation à travers le pays, et d'offrir à leur tour les mêmes services dans leurs centres, indépendamment des situations géographiques ;
- La politique IECCD continue de souligner la nécessité d'améliorer l'accès aux IECCD à travers la mise à disposition d'une formation initiale et d'un enseignement à distance pour les enseignants/puéricultrices et les autres pratiquants ;
- Un certain progrès a été observé dans l'usage des manuels IECCD, d'autant plus qu'en 2007, deux nouveaux manuels de formation ont été élaborés pour répondre aux besoins évidents des puéricultrices des maisons et développer les compétences d'une prise en charge efficace ;
- Une place doit être accordée à l'IECCD au sein du Ministère de l'Education et de la Formation pour plus de visibilité et d'efficacité des politiques ;
- Alors que l'IECCD ne devrait faire l'objet que d'un seul cadre en matière de politique, le Gouvernement du Lesotho a développé plusieurs autres politiques sur les programmes IECCD qui sont étroitement liées aux problèmes concernant les enfants. Les programmes IECCD bénéficient ainsi de l'apport d'autres secteurs dont les activités sont liées aux enfants. Les questions émergentes telles que le VIH/SIDA sont clairement traitées et bien articulées dans les politiques nationales ;
- L'intégration de l'IECCD dans le Ministère de l'Education et de la Formation permet de s'assurer que les activités majeures du programme IECCD sont traitées à des niveaux élevés du Gouvernement et, de surcroît, sont budgétisées ;
- Le groupe d'encadrement IECCD multisectoriel travaille étroitement avec l'Unité IECCD pour garantir l'assistance extérieure en matière d'IECCD à travers des conseils.

## Défis et efforts en cours du Gouvernement :

- Le défi majeur auquel est confronté le programme IECCD au Lesotho est celui de la viabilité que le rapport estime pouvoir être assurée par l'assistance et l'engagement du Gouvernement et des ONG ;
- Le programme IECCD dépend du financement du Gouvernement, des agences de financement et des contributions en nature des communautés. Le défi réel consiste, par conséquent, à générer plus de ressources de la part du Gouvernement et des partenaires pour assurer la pérennité des politiques et des programmes ;
- Au moment de l'étude, plusieurs politiques et programmes étaient encore des projets et leur mise en œuvre semblait être retardée, en terme d'accomplissement de la qualification des enseignants/puéricultrices et d'octroi des salaires proportionnels à ladite qualification ;
- Beaucoup d'enseignants et puéricultrices en EPPE étaient encore quasiment non-qualifiés, mais avec un effort soutenu du gouvernement, la situation pourrait changer.

Sur la base de l'analyse effectuée, il s'avère évident que des programmes bien fondés de la petite enfance présentent des avantages très importants pour la vie future des enfants. Comme le rapport souligne l'importance d'avoir un personnel d'encadrement bien formé, la procédure recommandée est que le Ministère de l'Éducation et de la Formation accélère le processus d'adoption du cadre de la politique EPPE pour permettre aux questions telles que le contrôle des programmes, d'être officiellement mises en œuvre et/ou traitées. En outre, l'Institut d'Éducation du Lesotho devra étendre sa prise en charge IECCD des enseignants des enfants/des puéricultrices, y compris de ceux évoluant dans des domiciles afin que le sous- secteur IECCD bénéficie de ressources humaines qualifiées.

Les données devant servir à la planification efficace et la mise en œuvre des programmes demeure un défi pour plusieurs pays africains, et le Lesotho n'est pas une exception. Par conséquent, l'étude a recommandé une collecte systématique et formalisée des données statistiques courantes pour l'IECCD afin de permettre la disponibilité des informations statistiques actualisées nécessaires pour les décideurs.

En outre, il a été conseillé au Ministère de l'Éducation et de la Formation de poursuivre la recherche de financements supplémentaires pour le programme IECCD afin de faire face aux différents besoins exprimés par le sous-secteur, pendant que l'assistance du Gouvernement en matière de l'IECCD devrait se focaliser sur son devoir constitutionnel consistant à protéger les droits des petits enfants et à leur garantir la sécurité, la nutrition, la santé et l'éducation dans le cadre de leurs droits. L'étude a réitéré que les études de ce genre devraient être conduites continuellement au niveau régional pour permettre aux fournisseurs de services et aux gouvernements de se refléter davantage sur leurs programmes en vue de faire avancer l'agenda des ECCD.

## Etude de cas du Nigeria



### Questions relatives au contexte :

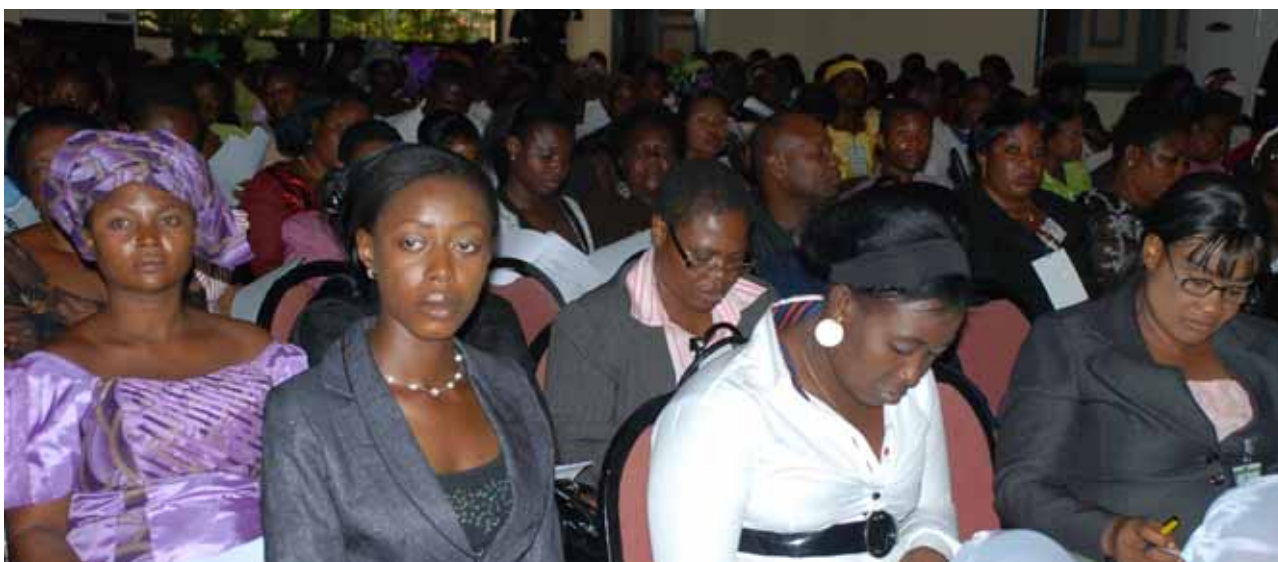
- Les centres d'EPPE existent traditionnellement sous diverses formes informelles dans les sociétés rurales et urbaines, avec pour objectif d'éduquer des individus ayant des types de comportements, des aptitudes et des compétences nécessaires pour déployer une citoyenneté efficace dans la communauté ;
- Les enfants pris en charge par les programmes d'EPPE sont âgés de 0 à 5 ans ;
- Compte tenu des antécédents historiques, la pratique d'enseignement et de prise en charge des enfants est assurée dans le cadre d'un effort collectif de la famille directe et élargie ; les voisins et tous les adultes qui sont censés avoir déjà acquis les valeurs de la communauté concernée pourraient assurer ladite pratique sur la base des méthodes acceptables par chacune des communautés ;
- Au début des années 1980, des prises en charge de type traditionnel se sont développées en garderies non formelles où les enfants sont répartis en groupes (généralement selon leurs rues et les stands de leurs mamans au marché), avec une personne adulte supervisant leurs activités, pendant que leurs mamans sont au marché ou dans les plantations ;
- Les garderies non-formelles sont plus accessibles et moins chères que les établissements préscolaires ;
- Les institutions privées sont, dans la plupart des cas, conçues à partir des garderies formelles, et dans d'autres cas, selon le

modèle de l'encadrement à domicile, pendant que le modèle ambulante demeure le moins disponible ;

- Dans le secteur public, la majorité des écoles sont localisées dans les établissements primaires établis, pendant que dans le secteur privé, la majorité des écoles sont la propriété des communautés religieuses, des individus ou des communautés, avec environ la moitié des centres non-formels non enregistrés ;
- Les conditions d'admission comprennent un acte de naissance, un carnet de vaccination et la capacité de prouver verbalement les acquis préliminaires ;
- L'accès à l'eau potable dans la plupart de ces structures d'EPPE se limite encore à l'utilisation du puits et de l'eau de pluie, et il y a quelques structures qui ne disposent pas d'une source d'eau ;
- Concernant la restauration au préscolaire, les enfants des établissements préscolaires reçoivent des goûters et le repas de midi, le lait étant moins pourvu ;
- Bien que les structures sanitaires demeurent une nécessité au préscolaire pour des raisons hygiéniques, le rapport a indiqué que les latrines sont la pratique la plus courante, suivies du système des toilettes avec eau (33,5 %), la pratique la moins courante étant celle des VIP (Personnalité Très Importante) ; il y a enfin les toilettes<sup>18</sup> de Brousse ;
- Dans 9% des établissements préscolaires, il n'en existe pas du tout. Les informations sur les structures sanitaires montrent que la corbeille rendue disponible par l'Agence Publique représente le plus grand pourcentage (39,8) des structures hygiéniques dans les établissements préscolaires. Elle est suivie par les latrines (26,3 %) et la brousse, alors que l'incinérateur a enregistré le pourcentage le plus bas (12,8 pourcent)<sup>19</sup> ;
- La majorité des écoles sont construites avec des blocs de ciment, couverts de zinc/aluminium/asbestose, et sont équipées des aires de jeux assez vastes, tandis que d'autres sont clôturées.

18 La toilette Bash consiste à utiliser simplement la brousse avoisinante pour se soulager

19 Babalola, J. B. (2007), *Prise en Charge de la Petite Enfance et Education au Nigeria*, Une étude de cas conduite pour le compte de l'UNESCO-IICBA, Addis Abéba, Ethiopie



Atelier organisé à l'intention des enseignants EPPE pour évaluer les bonnes pratiques en matière de formation des enseignants à Rivers State, Nigeria

## Problèmes liés aux enseignants :

- Les garderies informelles dans les zones pauvres des villes fonctionnent généralement dans des structures précaires, bondées et sans matériels ni personnel professionnel adéquat pour apporter la stimulation nécessaire pour les petits enfants ;
- En 2006, sur 271, 214 bénéficiaires du programme de développement professionnel des enseignants du Gouvernement Fédéral, à peine 22, 734 (représentant 8.38 %) des enseignants/puéricultures en ont tiré profit ;
- La perception des enseignants sur la formation offerte se résume comme suit: 29% des enseignants ont estimé la formation reçue comme étant de haute qualité, tandis que 50% l'ont estimée moyenne, 3 % l'ont estimée comme étant de bas niveau, et 8 % se sont abstenus (Commission de l'Education de Base Universelle – UBEC, 2007)<sup>20</sup>;
- La langue locale et les compétences en informatique sont à peine enseignées, ce qui pourrait être le résultat d'une absence de compétences et de structures ;
- Les méthodes d'enseignement varient, mais les contes/fables sont les techniques de simulation autochtones qui sont plus utilisées que d'autres comme les jeux et les simulations ;
- L'intégration des pratiques autochtones de simulation dans les programmes scolaires est encore en attente de validation; les pratiques autochtones majeures dans la stratégie de stimulation de l'enfant parmi les différents groupes ethniques du pays comprennent : les jeux au clair de lune ; l'initiation relative à l'âge; le saut de corde ; les jeux locaux comme *ayo*; les devinettes locales et les blagues comme *kedu onye ga abu oyimu (Igbo)*, *akpam kolo kpam kolo (Igbo)*, et *asabe be asabe ruwa (Hausa)*. Ces techniques représentent des valeurs et des normes comme les bonnes manières, la maîtrise de soi, le labeur, l'honnêteté et l'humilité qui sont transmis aux petits enfants à l'occasion de l'encadrement ;
- Les enseignants et les enfants sont souvent obligés de travailler avec des ressources très limitées comme la craie, le tableau/l'ardoise, l'effaceur, les livres, le terrain de jeux, les tableaux muraux, les jeux de coloriage/crayon, les lettres, les nombres, les cartes flash, les posters/affiches ;
- Bien que la pandémie du VIH/SIDA soit en train de ravager les pays d'Afrique Sub-saharienne, y compris le Nigeria, la situation sanitaire dans ces écoles révèle que le paludisme est la maladie bénigne la plus répandue parmi les enfants du préscolaire, suivi par la toux, la rougeole, la diarrhée, les maladies de la peau, etc., les maladies les moins fréquentes étant la broncho-pneumonie et les méningites cérébrospinales. Pendant que les structures de santé disponibles comprennent l'infirmerie, les soins médicaux et le dispensaire, la plupart de ces structures sanitaires ne sont même pas visitées par une infirmière d'un centre de santé.

<sup>20</sup> UBEC (2007) *Gestion Efficace des Fonds d'Intervention FGN/ UBE au Nigeria*. Un Rapport de Recherche non Publié

## Politiques du Gouvernement et programmes d'EPPE :

- Entre 2004 et 2005, le Gouvernement national a mis en place des unités d'EPPE dans au moins 111 écoles primaires dans chacun des 36 Etats de la Fédération et sur le Territoire de la Capitale Fédérale, Abuja ;
- Il a été rapporté que le Gouvernement Fédéral a effectué un suivi et une évaluation de 27 500 garderies ;
- Il a également été rapporté la tenue des ateliers et des programmes nationaux de formation ECCDE pour les puéricultrices/enseignants ;
- Développement d'un programme scolaire pour la formation initiale en EPPE par certaines universités et certains instituts d'éducation, la formation des enseignants de la petite enfance par quelques universités agréées comme l'université d'Ibadan, d'Ilorin, d'Uyo et de Nsukka ;
- Collaboration avec les Ministères des Affaires Féminines et de la Santé, les partenaires internationaux au développement (comme l'UNICEF, le DFID) et les Organisations de la Société Civile en vue d'assurer la mise en œuvre du Développement de la Prise en charge et l'Education de la Petite Enfance dans le système scolaire ;
- Développement d'un programme scolaire d'EPPE, des Normes Nationales Minimum pour les centres ECCD, et des manuels pour les enseignants et les puéricultrices par le Conseil Nigérian de Recherche et d'Education Nationale (CRED) ;
- Entre 1991 et 1999, un projet tripartite entre le Gouvernement Fédéral du Nigeria (GFN), l'UNICEF et Barnard Van Leer<sup>21</sup> a conduit à la formation de 1, 056 responsables de bureau, 15, 409 puéricultrices et 1, 232 par-enseignants (FGN FME, 2003). En outre, pendant que le Gouvernement a développé des modules de formation à travers le NERDC, les ONG, les Organisations Communautaires de base (OCB) et les organisations ecclésiastiques ont conduit les programmes de formation sur le terrain ;
- Plus récemment, la prévalence des enfants de la rue et des enfants du marché a persuadé quelques ONG à créer des garderies dans les marchés pour recueillir les enfants des commerçants qui n'étaient pas capables d'envoyer leurs enfants dans les centres existants, une initiative qui a motivé le Ministère Fédéral des Affaires Féminines et du Développement de la Jeunesse, en collaboration avec l'UNICEF, à entreprendre une mobilisation sociale, un plaidoyer et une sensibilisation des femmes du marché ;
- Un des efforts internationaux remarquables dans le pays a été la collaboration de l'UNESCO avec l'Institut National des enseignants (INE) pour la formation efficace et le recyclage des enseignants en vue de mettre en pratique les connaissances sur le VIH/SIDA dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. L'UNESCO a recruté un expert international sur l'éducation préventive pour faire partie du personnel INE; l'UNICEF a fait la promotion de l'Initiative de l'Ecole Amie des Enfants (CFSI) pour réhabiliter les structures dilapidées des écoles, et créer un environnement durable et encourageant pour l'apprentissage dans les écoles primaires ; et la Banque Mondiale a rendu des structures de crédit disponibles pour 16 Etats en vue d'appuyer les infrastructures physiques, les matériels didactiques et les mesures pour accroître l'accessibilité et l'assistance aux enseignants. Les fonds destinés à l'appui aux enseignants couvrent les exigences des programmes relatifs à la formation des enseignants en vue de mettre les enseignants existants à jour, par rapport aux spécifications standard, et d'appuyer les enseignants sur les changements professionnels en cours et sur les plans de motivation des enseignants des zones éloignées <sup>22</sup>;
- La réussite du programme d'EPPE au Nigeria a été renforcée par l'octroi de 5% des fonds d'intervention pour l'Education de Base Universelle (EBU) par le Gouvernement Fédéral aux différents Etats. Ces allocations doivent correspondre à un montant égal exigé des Etats. Les Etats insolubles ne peuvent bénéficier d'allocations ultérieures. Le respect de ces dispositions est assuré par un suivi régulier de la commission EPU, et des rapports y relatifs sont transmis au Conseil

21 La Fondation Bernard van Leer est une fondation internationale d'octroi des aides basée à la Haye

22 UNESCO Abuja (2002). *Partenaires en action: Bulletin des Partenaires de l'EPT du Nigeria, Volume 1, Numéro 1*



Exécutif Fédéral par le biais du Ministère de l'Éducation. 70% du fonds sont gardés dans un compte réservé et sont dépensés spécialement pour la construction et la rénovation des salles de classe, 15 % pour l'équipement en matériel didactique, pendant que les 15 % restants sont consacrés à la formation et au recyclage des enseignants.

## Défis et efforts en cours du Gouvernement :

- Les actions d'EPPE sont confrontées à plusieurs défis comme l'absence des faits issus de la recherche sur l'impact des centres d'EPPE, la faible responsabilité publique pour les centres, la perte des ressources, la priorité négligeable accordée aux centres d'EPPE, comparé aux niveaux élevés de l'éducation de base, la compréhension et la pratique limitées du DPE, le manque de programmes holistiques et adaptés à l'âge concerné, le monolinguisme pendant la prise en charge et l'éducation (d'autant plus que les enfants pourraient être originaires de groupes linguistiques différents) , le personnel non formé, et un environnement hostile à la prise en charge et l'éducation de l'enfant ;
- L'implication active du gouvernement dans l'implantation des centres de prise en charge des enfants a commencé avec un accord entre le Gouvernement Fédéral du Nigeria (GFN) représenté par le NERDC, la Fondation Bernard Van Leer et l'UNICEF, ce qui a conduit à la mise en place de cinq projets pilotes dans les communautés rurales au profit des enfants défavorisés des milieux ruraux (Ministère Fédéral de l'Éducation (MFE) 2003 :26)<sup>23</sup> ;
- La loi EPU comprend des mesures incitatives pour une implication du Gouvernement Fédéral et des Etats, car les centres sont considérablement intégrés dans la loi ;
- La vague mondiale des réformes en matière d'éducation a accentué la passion du pays pour les centres en 1999, quand il a lancé le programme EPU comme intervention fédérale pour appuyer les Etats dans la réalisation de l'EPT et étendre l'éducation préscolaire aux garderies formelles ;
- La formalisation des centres d'EPPE a été accompagnée par le développement du programme d'EPPE, des guides et des manuels de formation par le NERDC et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ;
- Grâce au travail en cours sur les réformes de l'éducation de base, les centres ont été placés comme socle de la structure de l'éducation formelle dans le pays ;
- L'inscription dans les garderies/établissements préscolaires et les écoles maternelles a augmenté de 44.745, en 1999, à 83.340, en 2003, ce qui représente environ 47 % d'augmentation sur une période de cinq ans ;
- Le pays a aussi enregistré 15% de taux brut d'inscription (TBS) dans les centres contre une inscription moyenne de 32% dans les pays en voie de développement, et une moyenne mondiale d'environ 35 % au cours de la même période (UNESCO Abuja, 2007)<sup>24</sup>.

23 FME (2003) *Rapport sur le Statut du Secteur de l'Éducation*, Mai 2003. Abuja: FME

24 UNESCO Abuja (2007) *Condensé de la Prise en Charge de la Petite Enfance et de l'Éducation: Nigeria 2007*. Abuja: UNESCO

Le rapport propose que les centres d'EPPE soient transformés en établissements primaires publics à l'avenir. A travers la politique du Gouvernement Fédéral et les instruments juridiques, tous les Etats devraient être encouragés à intégrer les programmes d'EPPE dans le système scolaire régulier. Ceci impliquerait systématiquement le renforcement des centres dans le programme national. Une telle politique devrait particulièrement reconnaître le rôle important joué par les gouvernements locaux, les sociétés civiles et les ONG, dans la mise en œuvre des programmes.

Un moyen pragmatique pour faire face à l'absence du matériel didactique a été présenté et consistait à intégrer la recherche autochtone sur la production locale des matériels d'enseignement avec l'appui des agences gouvernementales concernées. A travers la recherche et la formation, les matériels développés devraient être produits en grandes quantités pour les enfants du préscolaire, ou comme matériel de formation dans le processus d'enseignement et d'apprentissage au niveau des institutions de formation des enseignants. En conséquence, ce processus ne devrait pas seulement assurer l'acquisition des matériels d'enseignement localement disponibles et bon marché, mais aussi un renforcement de la capacité locale d'élaborer et de produire des supports et du matériel didactique agréable en terme de culture et d'environnement, une génération de plus d'opportunités d'emploi, une création d'un système d'intégration économique, et une plus grande contribution du secteur au développement national.

Comme recommandations complémentaires, les gouvernements, à tous les niveaux, doivent offrir et encourager la formation des spécialistes de l'éducation sur une base continue en faveur des éducateurs et éducatrices sur une variété de sujets, y compris les mécanismes de gestion du VIH/SIDA. Une telle formation devrait plus se focaliser sur la méthodologie et les compétences requises pour une gestion efficace des programmes et centres d'EPPE.

Les lois et les normes existantes (par exemple l'usage de la langue locale et des matériels de formation appropriés) doivent être appliquées. De telles mesures empêcheraient toute violation des droits de l'enfant au niveau de l'EPPE. Le gouvernement devrait vulgariser l'Initiative de la Responsabilité & la Transparence Communautaires (CATI) afin de mettre en place des associations des parents et enseignants (PTA), des groupes de la société civile (CSG), des syndicats municipaux (TU), des ONG, des organisations de développement international (IDO), des communautés religieuses (FBO), et d'autres institutions privées et des particuliers dans le cadre de la mise en œuvre.

Comme suivi des cadres juridiques appuyant la mise en œuvre de l'EPPE, un programme de sensibilisation a été recommandé pour permettre aux femmes analphabètes travailleuses/responsables de ménage et aux enfants travailleurs, de prendre conscience des opportunités liées à l'EPPE et d'accroître les ressources pour les centres. Il a été suggéré au Gouvernement de promouvoir une grande prise de conscience sur des programmes d'EPPE en vue d'une prise de conscience publique accrue, ainsi que d'une compréhension et d'une pratique de l'EPPE.

## Etude de cas de l'Afrique du Sud



### Questions relatives au contexte

- Les programmes d'EPPE du pays concernent les enfants de la naissance à six ans ;
- Historiquement, les parents, les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales et les organisations pour le bien-être étaient responsables de la mise en place des services d'EPPE, la majorité d'entre elles étant basées dans des centres ;
- Les crèches utilisant des enseignants qualifiés étaient devenues des institutions privilégiées de la classe bourgeoise, tandis que les crèches s'occupant des enfants des prolétaires offraient des services de garderie de base, une situation qui a renforcé le privilège des blancs et le désavantage des noirs ;
- Jusqu'en 1969, la politique du gouvernement décourageait le développement des services d'EPPE avec, comme unique exception, une offre limitée de services en faveur des enfants blancs ;
- Les estimations de 1980 montrent qu'à peine 4% des enfants noirs et 3% des enfants indiens, âgés de 0 à 6 ans ont fréquenté quelques écoles pré-primaires (HSRC, 1981)<sup>25</sup> jusqu'à l'avènement des mouvements comme le Head Start des Etats-Unis, et des initiatives des ONG locales créées par des fondations internationales et qui ont contribué à l'expansion des centres dans les communautés noires ;
- Dans les années 1980 et 1990, un nombre important d'organisations non gouvernementales

<sup>25</sup> Sous le régime de l'apartheid, la population sud-africaine était classifiée en fonction de la race – Les Blancs, les Hommes de couleur (personnes d'origine mixte), les Asiatiques ou les Africains (qui étaient ensuite catégorisés par ethnie). Ces appellations politiquement imposées étaient utilisées pour faire une répartition sociale des gens à des fins diverses. Le terme 'noir' est utilisé pour se référer collectivement à tous les groupes de la population autres que les blancs.

a été créé pour offrir des services de formation continue aux éducateurs communautaires au service des communautés noires;

- Les politiques et programmes d'EPPE de l'Afrique du Sud post-Apartheid ont été fortement influencés par l'Initiative de la Politique de l'Education nationale (NEPI), un mouvement progressif du début des années 90 qui réfléchissait sur l'analyse des priorités des politiques devant être suivies par le nouveau Gouvernement (NEPI, 1992) ;
- Les centres sont actuellement considérés comme une phase importante de prise en charge du développement général de tous les enfants de manière intégrée, et sont appuyés par des instruments juridiques comme la Constitution du pays ;
- Bien qu'un audit fût chargé de collecter les données les plus globales, effectives et fiables, ces dernières s'avèrent obsolètes et ne donnent pas, par conséquent, une réflexion exacte sur les services courants des centres ;
- Bien que les politiques du Gouvernement insistent sur l'importance des centres d'EPPE, l'insuffisance des ressources et des capacités continuent de compromettre considérablement la mise en œuvre efficace du programme, d'autant plus que le financement des classes du niveau R est estimé à 70% du montant actuel des dépenses par apprenant pour les enfants du niveau 1. (Département de l'Education, 2008)<sup>26</sup> ;
- Selon Porteus (2004 :363)<sup>27</sup>, « la stratégie courante pour le développement de l'EPPE n'aurait pas l'orientation suffisante pour éliminer les inégalités héritées du passé, et pourrait même contribuer à écarter ladite EPPE » ;
- Le programme d'EPPE du pays est coordonné par le Plan National d'Intégration (NIP) qui est un plan divisionnaire social comprenant le Département de l'Education, du Développement Social et de la Santé, et d'autres départements habituellement non associés au DPE. Une des illustrations est le don des bibliothèques de jouets dans la ville du Cap et au Département Nord-Ouest du Sport, de la Culture et des Arts. Ainsi, la fourniture des services s'améliore et la coordination devient de plus en plus cruciale.

<sup>26</sup> Département de l' Education (2008). Notification *Gouvernementale 26 – Loi sur les Ecoles d' Afrique 1996 (Loi N° 84 de 1996): Normes et Standards Nationaux pour le Financement du Niveau R*, Journal Officiel du Gouvernement, vol. 30679.

<sup>27</sup> Porteus, K. (2004). *Etat du Processus dans le DPE*, dans Chisholm, L. (Ed.) *Classe Transitoire et Education et Changement Social en Afrique du Sud post-apartheid*. Cape Town: HSRC Press.

## Problèmes liés aux enseignants

- Les programmes d'EPPE sont conçus pour représenter une partie « d'un panier de services » avec des implications pour les inscriptions, le suivi et les mécanismes d'appui pour des groupes de jeux, des services à domicile et des gardiennes d'enfants à petite échelle ;
- Le pays utilise une initiative contextuellement sensible et motivée par l'UNICEF, qui est connue sous le nom du Modèle Rapide d'Appréciation et qui vise à fournir une série de services d'EPPE au niveau communautaire et des ménages pour les enfants, de la naissance à quatre ans ;
- Les approches du développement professionnel des enseignants et la mise en œuvre des programmes varient selon les besoins et les ressources de la localité ;
- Alors qu'il existe une expertise considérable, du matériel et des approches de formation, le niveau d'exécution de ces programmes s'avère minime, comparé aux besoins ;
- Il existe un petit nombre de programmes ciblant de plus petits services de garderie informels (gardiennes d'enfants), ce qui rend le secteur informel invisible et fluctuant. Plusieurs petits enfants se retrouvent dans ce genre de prise en charge non réglementée et non appuyée ;
- Il y a un appel en vue d'une reconnaissance, d'un financement et d'une régulation pour intégrer les programmes informels de garderie et d'encadrement à domicile dans le cadre général des services d'EPPE, car la plupart des enfants âgés de 0 à 4 ans fréquentent ces centres ;
- Il a été reconnu qu'il y a un besoin de renforcement des capacités pour un ensemble de fonctions d'EPPE. Cela est en train de se faire à travers un programme connu sous le nom de « Certificat de Formation Supérieure en Education DPE et en Programmes des Compétences » et qui s'administre aux niveaux 1, 2, 3 et 4 sous forme d'un programme de qualification sur le développement des communautés spécifiques d'EPPE ;
- Un type de développement souhaitable est l'expansion et le financement public en cours au profit du renforcement des capacités à tous les niveaux, et l'intégration des partenaires à travers les secteurs, ainsi qu'à tous les niveaux du Gouvernement ;
- La gestion des programmes d'EPPE et l'utilisation des nœuds pour appuyer leur mise en œuvre ont été considérées comme étant souhaitables pour permettre d'explorer les moyens de partager la richesse des matériels développés en vue d'une utilisation dans les ménages et dans les services d'EPPE communautaires. Il s'est avéré souhaitable de conduire des recherches supplémentaires pour déterminer l'efficacité des classes du niveau R des centres, comparé aux classes des écoles.



Enseignants DPE en cours de formation au Centre de Ntataise dans le Free State, Afrique du Sud

## Politiques du Gouvernement et programmes d'EPPE:

- Plusieurs politiques ont été adoptées pour éradiquer les inégalités héritées du passé bien que beaucoup reste encore à faire pour réaliser l'objectif d'atteindre le plus grand nombre d'enfants vulnérables et défavorisés d'ici à l'an 2015 ;
- Le pays s'est fixé un objectif louable consistant à réaliser un accès général au Niveau R d'ici à l'an 2015 ;
- Les budgets provinciaux sont utilisés pour l'amélioration des capacités de suivi, d'évaluation et d'appui aux programmes d'EPPE ;
- Les trois principaux programmes d'EPPE sont les programmes communautaires, les programmes à domicile et les programmes des écoles ; ils sont autonomes et gérés par des particuliers. Cependant, les centres à domicile reçoivent un grand nombre d'enfants qui ne peuvent accéder aux privilèges accordés aux enfants des centres agréés ;
- Les programmes sont conduits pour soutenir les parents et les puéricultrices primaires dans la facilitation du développement et de la stimulation de leurs enfants ;
- Une assurance qualité régulière devrait être garantie par le Département du Développement Social au niveau des districts.

## Défis et efforts en cours du Gouvernement

- La formation du personnel et le développement des infrastructures des centres demeurent les besoins majeurs dans ce domaine. Ainsi, un développement professionnel et un plaidoyer sont en cours en vue de l'enregistrement de tous les pratiquants de l'EPPE au Conseil Sud Africain des éducateurs (SACE) pour faciliter l'accès du personnel au programme ;

- Plusieurs puéricultrices suivent mécaniquement des routines préétablies comme la supervision pure et simple du « Jeu et observation », et, la majeure partie de la stimulation dans l'apprentissage de la pré-lecture et le pré-calcul s'est limitée aux classes du Niveau R ;
- Tous les fournisseurs d'EPPE sont tenus de se conformer aux exigences de qualité de l'entité d'assurance qualité concernée en fonction du niveau de formation ;
- A la fin de la formation, moins de 5.000 pratiquants sur 54.000 ont réussi. En 2006, l'Education, la Formation et l'Education Sectorielle en Charge des Pratiques de Développement Professionnel et de l'Autorité de Formation (ETDPSETA) n'ont offert au total que 150 opportunités du niveau 4 et 150 opportunités du niveau 5.

Sans aucun doute, davantage de réalisations pourraient se faire si les options suivantes proposées étaient exécutées. Il s'agit, entre autres, de la coordination des services d'EPPE par le NIP pour assurer clairement les rôles et les responsabilités assignées aux différents partenaires. Il devrait également y avoir des responsabilités de financement bien définies à travers les départements et aux différents niveaux du Gouvernement. Les canaux d'accès au fonds devraient être explicites pour tous les partenaires afin d'améliorer la qualité d'accès au service EPPE. Une intégration et une collaboration intersectorielles devraient être développées pour appuyer l'amélioration de l'administration des services ECCC. Le budget prévu pour le NIP devrait être alloué pour faciliter la collaboration intersectorielle et administrer les services d'EPPE par rapport à la population ciblée. On devrait mettre en place des systèmes de mise en œuvre plus efficaces pour permettre une coordination des politiques et éviter des répétitions inutiles ; on devrait aussi penser à développer des opportunités de carrière dans les métiers relatifs à l'EPPE pour les enseignants formés, avec des possibilités de progression horizontale et verticale. Un salaire minimum et des conditions de services propres au secteur EPPE devraient être établis de manière à élever le statut des services du développement de la petite enfance qui est actuellement parmi les plus bas du pays.

D'autres propositions faites aux partenaires concernés consistaient à réaliser la formation des enseignants à travers une mobilisation et un marketing intensifs des programmes d'EPPE par les universités afin d'attirer les étudiants noirs qui sont restés marginalisés jusque là (à cause de l'histoire de l'apartheid) dans la profession. Les conditions d'attribution de la bourse « Funza Lushaka »<sup>28</sup> ne sont pas actuellement claires, en terme d'objectif, et par conséquent, elles sont interprétées différemment par les universités, ce qui fait que les étudiants noirs à qui ladite bourse est destinée ne bénéficient pas de ce plan.

Par ailleurs, le rapport suggère que le financement priorise les infrastructures (bâtiments) destinées aux centres et la formation du personnel d'EPPE. Par conséquent, les critères d'accès au financement devrait être les mêmes pour tous les départements concernés. Les critères diffèrent actuellement d'un département à un autre. La conséquence de ce phénomène est que l'octroi du financement relatif à la construction d'un bâtiment est lent, le candidat devant remplir tous les critères, ce qui n'est pas toujours évident pour la plupart des centres. Il a été pensé que plus d'établissements préscolaires devraient avoir l'opportunité d'accéder à l'alimentation/nutrition et aux matériels d'apprentissage, vu l'augmentation continue des inscriptions dans le sous-secteur. Ce vaste programme d'EPPE proposé devrait cependant faire l'objet d'une assurance qualité régulière par le Département du Développement Social au niveau des quartiers pendant que les capacités et les ressources requises devraient être octroyées pour poursuivre cet objectif. Afin de vulgariser les programmes des garderies des maisons et des garderies informelles, leur intégration dans un programme d'EPPE officiel pour assurer un financement adéquat et régulier a été considérée comme étant le bon moyen pour avancer.

Opérationnellement, on a estimé que le Gouvernement devrait appuyer les employées des petites garderies (groupes de prise en charge de 6 enfants ou moins), car elles font actuellement l'objet d'un soutien et d'une coordination faibles. Les bénévoles pourraient être formés, y compris les gardiennes de la maternelle, dans leur travail, tout en s'assurant bien qu'un tel règlement s'avère approprié, pratique, motivant et non décourageant ni trop lent. L'étude note que les catégories des réseaux plus larges et plus inclusives, le franchisage ou les modèles d'association en matière de développement du personnel EPPE, sont plus profitables, pendant que les possibilités d'externalisation devraient également être explorées pour de meilleurs résultats dans le recrutement, le développement et la rétention du personnel.

28 Funza Lushaka est un plan d'aide aux étudiants conçu pour soutenir les étudiants noirs

## Exemples de meilleures pratiques

D'après les chercheurs, une bonne pratique doit réunir au moins trois parmi les critères suivants: efficacité (réussite globale, production des effets souhaités, et atteinte des objectifs globaux) ; capacité (capacité de produire les résultats escomptés avec une consommation minimum d'énergie et/ou de ressources) ; portée éthique (suivi, non transgression des principes relatifs à la conduite sociale et professionnelle) ; pertinence (manière dont la pratique est focalisée sur la garantie du développement holistique de l'enfant dans le contexte de la société dans laquelle ladite pratique est mise en œuvre) ; viabilité (capacité du programme ou du projet de continuer à être efficace au-delà du moyen et long terme).

Au Burkina Faso, les *Bisongos* étaient une bonne pratique, ainsi qu'une autre pratique récente appuyée par la Coopération Suisse et l'UNICEF. Ces centres sont adaptés aux valeurs culturelles du Burkina Faso. Ils ont tenté de résoudre le problème des jardins d'enfants traditionnels qui écartent la population Burkinabé la plus pauvre et celle des zones rurales. Les *Bisongos* se sont inspirés des Garderies Populaires des années 80, et les villageois sont directement en charge de leur gestion. Elles sont efficaces en termes d'utilisation du temps, de ressources humaines et d'énergie nécessaires pour l'exécution des activités. Les mères ou les sœurs sont recrutées comme éducatrices dans ces structures au niveau des différentes communautés. Ceci est semblable à l'approche à domicile pratiquée au Lesotho. Les puéricultrices font des tours pour assurer le service selon leur disponibilité. La prise en charge traditionnelle des enfants est offerte aux petits enfants dans ces centres. Le programme est supervisé par le Gouvernement pour des raisons de contrôle de qualité. Les mères/sœurs font des tours entre leurs commerces pour assurer ces services. La portée éthique de ce programme réside dans l'opportunité offerte aux petits enfants de recevoir l'enseignement des valeurs culturelles positives de leurs propres mamans, des parents proches et des puéricultrices adultes. La pertinence de ce programme est qu'il offre aux puéricultrices l'occasion d'être formées sur le VIH/SIDA et les questions essentielles liées à l'éducation. Si le programme est convenablement financé par le Gouvernement et les autres partenaires, le pays devrait investir dans le parrainage, la stimulation psychosociale,

l'apprentissage cognitif, les compétences des tâches quotidiennes et les services d'intervention de la petite enfance (ECI) pour les enfants ayant des handicaps psychomoteurs et physiques. Cependant, ce programme ne comporte pas encore le contenu développemental et éducatif qui appuie la transition vers l'école primaire, et sera, par conséquent, tenu de l'intégrer et de l'améliorer. En outre, il y a un besoin de plus d'engagement de la part du Gouvernement au niveau local. Les activités générant des revenus, comme la culture des légumes, le travail manuel, la production du batik...<sup>29</sup> qui sont gérées par les puéricultrices, devraient être coordonnées dans l'environnement préscolaire afin d'avoir des fonds pour leur viabilité.

La République du Congo offre son *Espace d'Eveil* comme pratique efficace et durable qui souscrit à la prise en charge des enfants dans un environnement ouvert créé par les sœurs religieuses. Cette pratique est en cours depuis 1993 à Djambala dans la région des Plateaux. Le programme assiste les enfants dont les mères travaillent dans les champs. Ce programme assiste la population la plus vulnérable dans les zones périphériques et les villages, et, les locaux sont construits avec des matériaux bon marché. Les travailleurs sont des personnes qui savent lire et écrire, et vivre en communauté. Le programme coûte 500 francs (de l'Afrique Centrale) dans les zones rurales, et 100 francs (de l'Afrique Centrale) dans les zones urbaines, lesdits montants pouvant être payés en espèces ou en nature (échange de produits). Ce programme offre une formation des parents sur la base des packs que les enfants reçoivent à l'école.

Le rapport du Lesotho souligne l'approche à domicile comme étant une meilleure pratique digne d'émulation. Contrairement au programme des centres IECCD où les enfants paient des frais d'écolage, le programme à domicile est de la responsabilité des parents qui sont tenus d'enseigner leurs enfants pour leur permettre de recevoir une éducation qui leur permettra d'aborder l'apprentissage à une étape ultérieure. Ce programme est considéré comme une bonne pratique parce que : i) il vise les enfants issus des familles pauvres et d'autres

<sup>29</sup> Batik est un vêtement nécessitant traditionnellement une technique de teinture manuelle qui préserve la cire.

horizons défavorisés. ii) C'est un programmes qui est en adéquation avec les attentes des parents en terme d'impact sur les enfants, leurs parents et la communauté. iii) Les enfants se développent mentalement, physiquement, émotionnellement, socialement et moralement suite à leur participation au programme. iv) Les parents bénéficient de la formation sur l'encadrement et les compétences de génération des sources de revenus. v) La participation à ce programme donne aux enfants, des aptitudes en pré-lecture, pré-écriture, en audition et en manipulation ; il contribue donc à la préparation pour l'école primaire. vi) Les enfants s'adaptent mieux à l'environnement scolaire que leurs camarades sans expérience IECCD, et progressent mieux académiquement, tout au moins initialement, et sont relativement plus développés socialement. vii) L'opération relative aux plans d'encadrement à domicile bénéficie de la participation de la communauté, en général, et des parents, en particulier. Il y a d'autres acteurs dans les centres de prise en charge qui jouent aussi un rôle important (ce sont les ONG et les agences de financement), et viii) Les approches de tous les programmes d'encadrement à domicile et dans les centres suivent le même programme (Sebatane et Lefoka, 2004). La formation des puéricultrices se fait avec les manuels utilisés par les enseignants dans les centres. C'est un plan qui implique également les membres de chaque communauté, ce qui représente un avantage supplémentaire de l'intégration communautaire.

La portée éthique de la pratique peut être observée, car elle suit les indications établies par la politique ECCD dans lesquelles les enfants ne sont pas exposés aux difficultés familiales individuelles, mais sont placés dans un local spécial approuvé. Le service d'EPPE du Ministère de l'Education et de la Formation est responsable du suivi de la mise en œuvre de ce programme.

La pertinence et la viabilité du programme sont évidentes, car le programme scolaire national est la source de ce qui est enseigné dans les centres. Les parents et les autres puéricultrices peuvent volontairement faire des tours pour offrir les services nécessaires dans les centres ; ils ont également la possibilité d'acquérir les compétences de génération des revenus; couture et commercialisation de leurs produits, par exemple. Les enfants ne sont pas tenus de mettre des uniformes comme cela est le cas dans des centres des écoles pré-primaires, ce qui,

autrement, auraient pu décourager les parents déshérités d'envoyer leurs enfants à l'école. Les centres ouvrent à 9 h 00 et les enfants repartent chez eux à l'heure du déjeuner. A partir de ces facteurs, on peut considérer que c'est une bonne pratique pour les parents qui sont initialement des encadreurs. Cela constitue une réponse autochtone de l'EPT à travers la supervision du Ministère de l'Education et de la formation (MOET). Ses avantages incluent la réduction de la pauvreté à travers l'acquisition des compétences, l'accès à l'éducation pré-primaire pour les enfants et les familles pauvres/déshérités ; et l'engagement du MOET d'assurer la formation des parents/puéricultrices à travers l'assistance des ONG et des ministères de tutelle. Le programme est conduit de manière à permettre aux parents des enfants en fin de programme de mettre fin à leurs obligations dans les centres, tout en étant libres d'assister des nouvelles mères si elles le souhaitent.

L'Ile Maurice qui était représentée à l'atelier de revue des pairs consécutif à la conduite des études de cas, a présenté *le programme d'autonomisation parentale* comme étant une bonne pratique pour le pays.

Le calendrier des activités du programme est distribué avant sa mise en œuvre, une fois par mois. Le programme a connu une grande participation des parents, et a fait l'objet d'une adhésion de tous les partenaires (ONG, Ministères de tutelle...). La participation du secteur privé dans la gestion des écoles et la grande implication des parents dans les activités de l'école prouve sa large acceptation. Les activités journalières sont conduites par un personnel et des personnes ressources sélectionnés à travers un processus d'accord intersectoriel. Le programme est conduit après les heures de cours, dans l'enceinte de l'école, et est conçu pour s'adapter aux besoins de la communauté et au profil des parents. Par exemple, dans les régions où il y a des enfants vulnérables, les discussions sont centrées sur les activités et les programmes pertinents de renforcement des capacités. Le projet est en conformité avec la politique d'EPPE, car il assure l'engagement et la participation des parents à l'éducation de leurs enfants à travers la mise en place des partenariats au niveau communautaire. Les différents programmes relatifs aux questions telles que les droits des enfants, la protection contre le VIH, l'inculcation des valeurs morales, etc. sont traités par le programme.

Le développement et la mise en œuvre du Programme d'Éradication Absolue (EAP) en 2008, dans lequel le gouvernement accorde des aides à quelques 7 000 familles vivant dans l'extrême pauvreté, ont été considérés comme une bonne pratique dans la réalisation de l'objectif 1 de l'EPT. En effet, ceci a permis d'appuyer l'intégration de quelques 10% d'enfants ne fréquentant pas les établissements préscolaires et les populations marginalisées. Les programmes spéciaux EPT d'appui aux parents en matière de nutrition, d'hygiène et de sécurité font que les parents s'impliquent dans les activités scolaires, et ceci est considéré comme une chose très efficace parce que ça a permis d'augmenter le taux d'inscription de 90 à 94%. L'efficacité du programme est évidente dans les partenariats conjoints impliquant le public et le privé dans lesquels des partenaires comme les ONG, les écoles, la famille et la communauté sont impliquées dans le programme de mise en œuvre. Sa pertinence réside dans sa capacité d'assurer un développement holistique de l'enfant au sein de la famille et dans la communauté. Le programme est considéré comme étant viable parce qu'il y a une continuité pour les enfants des familles impliquées jusqu'aux niveaux élevés de l'éducation, et jusqu'à ce qu'ils sortent du cycle de pauvreté, et que l'enfant termine le cycle éducatif, soit par la voie académique, soit par celle de l'enseignement professionnel. Le programme se poursuit au niveau primaire de l'éducation et reste étroitement suivi pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abandons plus tard. Le programme est renforcé en outre par l'ouverture des services de garderie d'enfants avant et après les heures normales de cours pour permettre aux mamans d'avoir un emploi pendant que leurs enfants sont pris en charge. Ceci revêt une portée éthique, car les enfants sont reçus dans l'organisation principale et sont intégrés dans le système éducatif, suivant le programme DPE qui est consigné dans le Cadre du programme Scolaire National (NCF) pour le cycle pré-primaire.

L'île Maurice travaille actuellement sur un Certificat National d'Éducation de la Petite Enfance en collaboration avec l'Autorité de Qualification de l'île Maurice. Le but est d'assurer une harmonisation entre tous les cours de formation des enseignants dispensés par les institutions privées et l'École Nationale de Formation. Des efforts sont faits pour s'assurer que les formations se font selon les normes et standards internationaux, et qu'elles se passent dans les meilleures conditions. Un placement professionnel de nouveaux éducateurs et éducatrices est en train de se faire pour s'assurer qu'ils sont capables de lier la théorie à la

pratique. Ces mesures sont de bons exemples pour les pays recherchant les moyens d'harmoniser la qualification des enseignants, le programme scolaire et le développement des carrières.

Le Nigeria a considéré la mise en place des centres de prise en charge comme une bonne pratique pour l'expansion de l'EPPE dans les centres des secrétariats/des lieux de travail gouvernementaux en réponse à la hausse de la demande. C'était une initiative du Ministère de la Femme et des Affaires Sociales en collaboration avec l'UNICEF. Celui-ci a fixé les normes de 0 à 5 ans et s'assure que les centres sont conformes aux normes des centres. Les centres fournissent une cuisine standard pour la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans ; il existe un espace d'allaitement pour les mères, une aire de jeux et du matériel pour les enfants de plus de 3 ans, et un espace pour le changement des couches des bébés. Le centre est conçu pour toutes les catégories de personnel (junior et senior). Il fournit, entre autres, des équipements scolaires comme des tableaux, et des classes préparatoires à l'enseignement formel. Des efforts sont faits pour garantir une réduction des encombrements dans la circulation dans la zone. Le gouvernement s'assure que ces centres sont proches des lieux de travail des mères, pendant que le coût est réduit grâce à des subventions gouvernementales. Les mamans qui allaitent sont censés retirer leurs enfants plus tôt, et les parents absents sont taxés d'une amende ou sont sanctionnés par l'Association Parents-enseignants (PTAs). Les opérateurs des centres sont des infirmières prises au Ministère de la Santé (MOH). Ceci permet la réduction des coûts pour le programme. Quand l'UNICEF a commencé le programme, il a fourni tous les équipements. A la fin du projet, tous les locaux ont été remis aux autorités compétentes et le programme est coordonné par le personnel du Ministère des Affaires Féminines, et leurs salaires viennent directement du ministère de tutelle. Ces normes élevées deviennent difficiles à maintenir en raison de la mauvaise maintenance et du plan de viabilité attribué à une ligne budgétaire inadéquate. Une autre stratégie considérée comme étant une bonne pratique concerne l'expansion de l'accès. Il s'agit de la stratégie à « deux dents », consistant en une combinaison de l'approche intégrée et de l'Approche Solitaire du cycle préscolaire dans lesquelles les établissements préscolaires étaient associés aux écoles primaires déjà existantes. Une autre consiste en l'implication des communautés, des prestataires de services privés et des opérateurs en EPPE pour garantir l'expansion de la prestation des services.



Le Sénégal a fait valoir le cas du *Mbour* qui est une approche communautaire EPPE intégrée pour les zones rurales. Cette approche a conduit à l'augmentation du taux d'inscription au cycle préscolaire grâce aux facteurs suivants: le coût minimum de construction; l'utilisation du matériel local; l'implication de la main d'œuvre locale dans la construction; l'implication des parents dans la gestion des centres; et la prise en charge de la formation par les membres plus qualifiés de la communauté comme les mères /pères/frères et sœurs aînés qui font des tours pour s'occuper, entre autres, de la cuisine et de l'approvisionnement en eau et en nourriture. Cette approche est considérée comme étant en harmonie avec la politique EPPE du pays, en termes de langues de communication (qui sont les langues locales), de contenu et de matériels d'apprentissage, ainsi que du système des valeurs, etc. Le personnel administratif est formé par les services d'éducation du district (sponsorisé par l'UNICEF). Les salaires mensuels étaient d'abord payés par les communautés, et ensuite, par le gouvernement local. D'autres avantages du système sont la réduction des inégalités du genre grâce à la composition équilibrée, en matière de genre, dans la gestion, et grâce à l'autonomisation des femmes à travers la formation. Au regard du succès connu par ce modèle, les autres communautés ont fait une reproduction de ce type de centre avec l'assistance du Gouvernement et des autres partenaires. Prendre le personnel parmi des volontaires des familles avec l'administration d'une formation par le service d'éducation du district, procure un sens d'appropriation et de pérennité du projet.

L'étude de l'Afrique du Sud a mis en exergue une bonne pratique dans la gestion des enfants vulnérables par les ONG qui sont activement concernées par ce groupe d'enfants. La plupart des enfants sont victimes d'abus et sont également affectés ou infectés par le VIH/SIDA. Les Ressources de Formation de la Petite Enfance (TREE) disposent d'un projet appelé *Izingane Zethu*. Traduit, cela signifie "Nos enfants". Des facilitateurs de famille sont affectés aux familles pour apporter une assistance dans les demandes des bourses de soutien qui sont octroyées aux enfants par le Département du Développement Social. En 2008, 21 facilitateurs de familles ont été nommés. Ils ont effectué 325 visites dans les ménages concernés par l'étude. Le but de ces études est de développer 18 sites de DPE qui deviendront des pôles d'assistance des parents aux orphelins et enfants vulnérables, ainsi qu'à leurs familles dans les communautés environnantes. Le TREE

coopère également avec les municipalités locales. Le concept de partenariat et de collaboration (Plan National Intégré) a été transmis des départements gouvernementaux aux ONG et structures locales impliquées dans le développement, la formation et la prise en charge des enfants.

NTATAISE<sup>30</sup> propose également des groupes d'assistance aux parents et des ateliers de sensibilisation sur le VIH/SIDA à côté des programmes de formation des éducateurs dans le cadre de leur responsabilité sociale envers les communautés dans lesquelles ils opèrent. Une étude dirigée par la Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA) en 2007 a relevé que des avantages importants sont garantis si les municipalités développent des partenariats. La stratégie la plus importante au service des enfants vulnérables est le système des subventions que les parents et les établissements préscolaires peuvent solliciter au Département du Développement Social (DoSD, 2007). Les centres préscolaires qui remplissent les critères stipulés dans les Guides des Services DE DPE (2006) et ceux du Département de la Santé du gouvernement local (municipalités) (DBSA, 2007) ont droit à une subvention de 9R par enfant par jour. Ces aides sont uniquement allouées pour couvrir la restauration des enfants, avec une contribution pour le salaire du cuisinier. Le reste peut servir à l'achat du matériel d'apprentissage. Les nouveaux guides (Mars 2008) prévoient 25 % pour des salaires, 25 % pour l'administration et 50 % pour la restauration. Un bon nombre de centres obsolètes qui peinaient auparavant ont, grâce à ce genre de soutien, regagné de vitalité et vibrent, actuellement, d'activités d'enseignement et d'apprentissage. Cette stratégie a été louée dans la mesure où elle a servi les petits enfants les plus vulnérables qui sont hors du faisceau des services, mais font actuellement l'objet d'une reconnaissance qui leur donnerait droit à une subvention et une assistance de différentes natures.

La formation des enseignants/pratiquants est offerte par un ensemble de fournisseurs de services pour rapprocher les services des lieux où on en a plus besoin. Les programmes s'occupent également de ceux des pratiquants/

<sup>30</sup> *Ntataise* signifie littéralement entraîner un petit enfant par la main et aider l'enfant à prononcer n-tata-ee-se. *Ntataise* est une organisation indépendante à but non lucratif créée en 1980 en Afrique du Sud pour aider les femmes des zones rurales démunies à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour la création des programmes de développement de la petite enfance

(DPE) au profit des enfants de leurs communautés

enseignants sans formation académique solide afin de les aider à partir de la simple garderie jusqu' à embrasser la carrière des activités stimulantes pour le développement holistique de l'enfant. La création du Niveau R à travers tout le territoire national, dans les écoles privées et publiques, est populaire à cause de l'utilisation du programme national normalisé (méthodes d'évaluation, résultats de l'apprentissage, etc.). L'affiliation de quelques établissements préscolaires à des écoles primaires existantes, l'accent sur des résultats d'apprentissage viables, le programme de nutrition en faveur des enfants du préscolaire provenant des milieux modestes, et l'emploi du programme basé sur les jeux en vue du développement holistique des enfants, constituent les étapes positives effectuées par le gouvernement Sud Africain. Le programme reçoit 70% de ses besoins du financement du Gouvernement, et il y a un plan pour rendre le programme du Niveau "R" accessible à tous les enfants éligibles d'ici à 2010.

Les programmes de formation des enseignants sont élaborés par les instituts et les ONG. Ils sont conçus pour faire face aux besoins émergents. La formation des enseignants en DPE est offerte à deux niveaux. Elle est offerte par le Secteur de l'Enseignement Supérieur et les organisations de formation accréditées du pays. Toutes les qualifications des professeurs sont cependant accréditées par l'Autorité des Qualifications de l'Afrique du Sud (SAQA), et aucune approche ne peut être considérée comme étant la meilleure dans le développement professionnel des enseignants en EPPE. Au-delà des programmes accrédités visant à renforcer les capacités des enseignants, les organisations de formation dispensent aussi des cours de recyclage dans le but d'accroître la capacité pédagogique des pratiquants et assurer la viabilité. Cependant, l'une des meilleures pratiques dans la formation des enseignants ECD est offerte par une ONG appelée NTATAISE. Cette dernière n'est cependant pas la seule, car il y a un certain nombre d'organisations de formation des enseignants effectuant le même travail que NTATAISE, mais qui utilisent des programmes différents. NTATAISE s'est associée avec l'Université de Pretoria dans l'offre du programme d'enrichissement aux enseignants potentiels. Elle est basée dans la Province Free State, mais organise des formations à travers toute l'Afrique du Sud. La formation en DPE est destinée à la population précédemment

défavorisée du pays qui est composée en majorité des Sud Africains noirs. Les stagiaires sont visités au moins huit à dix fois par an par des enseignants qualifiés qui ont reçu une formation à l'Université de Pretoria, et sont assistés dans l'élaboration de la fiche pédagogique et la présentation des leçons à travers des démonstrations. L'objectif du programme est de promouvoir et de renforcer les connaissances et les compétences existantes des pratiquants ayant terminé leur formation formelle pour leur donner une expérience pratique avec les enfants. Ce programme comprend également la formation des parents sur la prise de conscience du VIH/SIDA et sur la manière d'aider les enfants affectés et infectés à domicile.

Le programme est planifié de telle sorte que les formateurs des enseignants soient en contact régulier avec les écoles. Les organisations de formation équipent les écoles en ressources telles que les livres, les jouets et les équipements des terrains de jeux. Les écoles sont aussi équipées en posters, en livres et en modèles des programmes de formation. En outre, les enseignants apprennent aussi à produire leurs propres supports didactiques à partir de matériels locaux et bon marché. Les jeux traditionnels et les chants sont encouragés pour promouvoir la langue, les valeurs et la culture des personnes vivant là où se situe l'école. Ce programme fonctionne depuis les cinq dernières années et a réalisé des résultats remarquables. Malgré le fait que quelques unes des puéricultrices sont analphabètes, elles peuvent créer une ambiance favorable à l'apprentissage parmi les enfants. Les enfants sont encouragés à devenir curieux et à explorer leur propre environnement.

Le projet est en pleine mise en œuvre en collaboration avec le Département de l'Éducation de la Petite Enfance de l'Université de Pretoria. A la fin de chaque année, une équipe de formateurs, conjointement avec le personnel de l'Université de Pretoria, évaluent le programme. Le programme tire sa force de l'assistance des formateurs et des réunions trimestrielles tenues par les pratiquants pour décider sur les programmes d'apprentissage futurs. Ce mécanisme d'échanges assure la qualité et la pertinence des méthodes d'enseignement en EPPE. Une plus grande réussite est espérée, avec un meilleur accès au financement de la part de l'Autorité de l'Éducation et de la Formation Sectorielle (SETA) pour assurer la qualité et accroître le niveau des enseignants à travers la formation.

# Recommandations clés sur les politiques

Compte tenu du rôle joué par les enseignants / puéricultrices dans la gestion efficace des activités d'EPPE en vue de la réalisation de l'objectif 1 de l'EPT, quelques recommandations ont été faites pour assister les concepteurs des politiques dans la recherche des pistes pouvant conduire vers une réussite rapide. Ces recommandations sont basées sur les observations générales faites dans tous les rapports des pays. Elles sont relatives aux forces et aux faiblesses des politiques et des programmes des gouvernements, aux pratiques et défis, aux meilleures pratiques en vue des améliorations supplémentaires, et à la vulgarisation. Elles sont particulièrement relatives au développement et à la gestion efficace des enseignants et des puéricultrices dans les programmes de prise en charge et de développement de la petite enfance.

## Politique I

La plupart des pays concernés soit envisagent de répandre l'accès à l'éducation préscolaire soit ont commencé à mettre en œuvre des plan nationaux. Cependant, tous les pays ont fait mention des contraintes budgétaires liées à l'acquisition des ressources nécessaires comme les puéricultrices qualifiées, les enseignants, le matériel, etc., et du défi de garantir l'acquisition des enseignants qualifiés et leur rétention dans les centres. Il a été vivement recommandé que les politiques des enseignants soient développées en intégrant les enseignants du cycle préscolaire et les puéricultrices afin que les allocations budgétaires soient le reflet des engagements du gouvernement pour le sous-secteur. Il a, par conséquent, été recommandé qu'un certain pourcentage du budget de l'éducation soit spécialement alloué aux programmes et projets dans le cadre de l'EPPE. Tous les partenaires tels que le gouvernement (à tous les niveaux), les citoyens travailleurs, les entités corporatives et les organisations internationales devraient effectuer des contributions financières visant à la mise en œuvre des plans et programmes d'EPPE établis. Certains des fonds générés devraient être dépensés pour résoudre les problèmes liés à l'expansion des institutions de formation initiale et à les pourvoir en personnel enseignant qualifié et spécialisé dans les questions d'EPPE. A cette fin, les gouvernements ont été conseillés de désigner quelques institutions supérieures d'éducation et des instituts de formation des enseignants qui se chargeraient des cours d'EPPE pour les enseignants et les puéricultrices, les superviseurs et les gestionnaires.

Le financement de ces cours et de ces programmes de formation devraient être assez adéquat pour cibler particulièrement les futurs enseignants et puéricultrices dans les zones rurales où la question en personnel qualifié se pose le plus.

## Politique II

La nécessité d'accroître les compétences du personnel existant, des parents, particulièrement des mères, et des personnes de bonne volonté, a été exprimée dans les études et par les participants à l'atelier. Ceci a été attribué au fait que la plupart des puéricultrices sont des parents jeunes et des mères travailleuses qui ont besoin d'un encadrement professionnel et d'une assistance sur les questions de prise en charge et du développement des enfants. Il a été recommandé que le gouvernement nomme un ministre coordonnateur, particulièrement, dans le cas d'une approche intégrée l'EPPE, pour coordonner les activités de renforcement des capacités dans ce sens. Ceci assurera un système de développement continu des aptitudes et compétences des jeunes parents à travers une formation régulière.

En outre, les politiques des enseignants devraient s'assurer que les éducateurs/puéricultures sont capables de suivre un parcours de développement professionnel qui utilise des modes variés tels que les ateliers planifiés, les séminaires, les mass média, particulièrement la radio, et la formation ouverte et à distance. Une telle formation a besoin d'être culturellement acceptable et bon marché comme présenté dans les meilleures pratiques identifiées dans les études. Le gouvernement, les ONG, les Organisations Communautaires, les Organisations Internationales, entre autres, devraient travailler conjointement pour soutenir les cours des centres et les recrues, ainsi que les programmes d'autonomisation des parents et des volontaires de la communauté.

## Politique III

Les études réalisées conviennent que la prise en charge et le développement de la petite enfance requiert une approche intégrée impliquant une coordination efficace des activités complémentaires. Cependant, aucune n'a identifié l'existence des preuves irrésistibles d'un mécanisme de gestion/coordination durable pourvu d'un personnel compétent pour gérer la collaboration multisectorielle. En conséquence, la mise en place et/ou le renforcement d'un corps autonome pour gérer, coordonner et suivre les activités d'EPPE pour

les agents du secteur public et privé a été vivement recommandé. Le programme d'enseignement aux niveaux supérieurs pourrait assurer ces critères en vue d'une qualification.

## Politique IV

Il a été observé une carence de données pour la planification et la gestion de l'EPPE dans les pays étudiés. L'intégration des données requises dans les Systèmes d'Information de Gestion de l'Éducation (SIGE) et dans les Systèmes d'Information de Gestion de l'Éducation des Districts (SIGED)<sup>31</sup> a été considérée comme une avancée. Ceci devrait être accompagné d'une formation et d'un recyclage systématique des gestionnaires et administrateurs du cycle préscolaire en matière de génération et de collecte de données sur la base de nouveaux modèles et indicateurs initiés par les planificateurs et les concepteurs des politiques.

## Politique V

Les études ont fait état de la précarité ou de la non mise à disposition d'un environnement approprié pour l'enseignement/l'apprentissage et la prise en charge à cause de la présence de terrains de jeux inadéquats pour le développement physique, mental, spirituel et émotionnel de l'enfant, la plupart des bâtiments utilisés par les fournisseurs de services privés n'étant pas initialement construits pour cet objectif. Il a été recommandé que l'octroi des agréments soit subordonné à la conformité de l'environnement, et qu'une supervision régulière des lieux soit assurée par une agence accréditée par le gouvernement, avec un budget adéquat retenu pour assurer des visites planifiées sur ces lieux, ainsi que l'application du règlement.

## Politique VI

Une autre observation clé a été le taux élevé d'abandons des centres d'EPPE par les enseignants et les puéricultrices. Un nombre considérable de travailleurs des centres et des maisons ont accepté ce travail en l'absence d'autres emplois escomptés, et dans la plupart des cas, les salaires sont dérisoires. Il a été recommandé que les programmes d'EPPE dans les institutions supérieures d'éducation conçoivent des cours pour attirer les étudiants à chercher des carrières dans l'EPPE. En outre, le Gouvernement devrait créer des conditions de travail bonnes et

attrayantes pour les services, car ces derniers sont rendus par des mains qui s'occupent des petits et les préparent en vue d'un système éducatif consistant et fort, et d'une formation du capital humain. Cette mesure qualifierait immédiatement les enseignants en EPPE et les puéricultrices pour le système préscolaire.

## Politique VII

Les mauvaises conditions de santé dues au paludisme, à la diarrhée, aux infections respiratoires aiguës, aux anémies non-paludiques et aux infections liées au VIH/SIDA, entre autres, sont les causes majeures de morbidité et de mortalité parmi les enfants en âge du cycle préscolaire. Plusieurs enfants de moins de 5 ans souffrent également d'une malnutrition chronique, de déficiences en vitamines et minéraux, ce qui compromet le développement équilibré des enfants dudit âge. Un grand nombre d'enfants pouvant être nourris au lait maternel en sont privés par leurs mères parce que la pratique ancienne de nutrition exclusive au lait maternel est de plus en plus considérée par les jeunes mères comme étant démodée. Des mesures de prévention ont été conseillées à travers la formation et le recyclage des parents, des enseignants et des puéricultrices sur les questions d'hygiène. Des guides généraux de gestion sanitaire pour les agents d'EPPE devraient être développés là où elles sont inexistantes, et tout le personnel des établissements préscolaires devrait être régulièrement formé sur les meilleures pratiques. La connaissance générale sur le VIH/SIDA devrait être nationalement favorisée en termes de manière de prendre en charge les enfants infectés et affectés par le VIH/SIDA. Les concepteurs des politiques de l'éducation doivent assurer le leadership dans la mobilisation des partenaires appropriés pour diriger la recherche sur l'impact de la mise en œuvre des politiques et des programmes. Les résultats de ces recherches devraient être utilisés pour évaluer les progrès réalisés et informer les futurs plans d'action. Les actions devraient conduire la mise à disposition des mécanismes harmonisés nationaux, régionaux et locaux pour la formation et le recyclage du personnel du cycle préscolaire sur le contrôle et la gestion des maladies dans les milieux des établissements préscolaires. La formation pourrait s'appuyer sur le développement des aptitudes interpersonnelles dans les centres/écoles jusqu'à s'étendre aux instructions journalières données aux enfants et à leurs enseignants, ainsi qu'aux puéricultrices, en vue de les garder en bonne santé. Un accent a été mis sur la nécessité d'une formation au niveau communautaire/à domicile pour modifier l'attitude des parents vis-à-vis de l'éducation sexuelle, et, la vulgarisation d'une association des enseignants d'école vivant positivement avec le VIH a été considérée comme un pas en avant.

31 Les Systèmes d'Information de Gestion de l'Éducation des Districts (SIGED) sont conçus pour faciliter le traitement et l'analyse des données à un niveau local en vue d'orienter une réponse de gestion immédiate au niveau des écoles et des districts. Le SIGED enregistre les statistiques des apprenants, des enseignants, du personnel d'appui basé à l'école et des équipes dirigeantes des écoles.

# Bibliographie

Babalola, J.B. (2007). *Early Childhood Care and Education in Nigeria*, Une étude de cas réalisée pour l'UNESCO-IICBA, Addis-Abeba, Ethiopie

Babindamana, A.M. (2007). Rapport de l'Etude de cas sur *Les Premiers Soins et l'Education de la Petite Enfance en République du Congo*, pour l'UNESCO-IICBA, Addis-Abeba, Ethiopie

Badini, A. (2008). Rapport de l'étude *L'Education de la Petite Enfance au Burkina Faso*, pour l'UNESCO-IICBA, Addis-Abeba, Ethiopie

Phatudi, N.C., J.C. Joubert, et L. Biersteker (2008). *Early Childhood Care and Education ( EPPE)*, Etude de Cas de l'Afrique du Sud, pour l'UNESCO IICBA, Addis-Abeba, Ethiopie

Pulane, J. Lofoko et E.M.Sebatane (2008). *Early Childhood Care and Education: Lesotho Country Case Study*, pour l'UNESCO-IICBA, Addis-Abeba, Ethiopie

Tefera, D. (2007). *Early Childhood Care and Education in Ethiopia*, Etude de cas réalisée pour l'UNESCO-IICBA, Addis-Abeba, Ethiopie